

Le tirage des deux éditions du samedi, certifié par l'A. B. C., fait de "L'Action Catholique" un des meilleurs médiums français d'annonces du pays.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

"Instaurare omnia in Christo"

Directeur, Jules DORION

Vingt-quatrième année No 7370

QUEBEC — Canada —

Jeudi, 29 janvier 1931 TIRAGE QUOTIDIEN EN DECEMBRE 30,415 Edition Quotidienne : 2 sous le numéro

CALENDRIER

Soleil, lever 7 h 12 — coucher, 4 h 46
Lune, 0,7 p.m.
QUARANTE HEURES
Cours de St-Gervais
FETE DU JOUR
Saint François de Sales, év., conf., doct.
TEMPERATURE
Max. 18 Min. 10
PROGNOSTIC
BEAU ET PLUS FROID

Le gouvernement n'a pas l'intention de rétablir l'immigration tant qu'il y aura des Canadiens qui n'auront pas de travail

Cette déclaration a été faite par le ministre du Travail, à Ottawa, au cours d'une entrevue accordée aux délégués de la C. T. C. C. — Les honorables Robertson, Stuvé, Dupré et Duranleau reçoivent les délégués. — Le communisme et le chômage. — Di-cors du chevalier Beaulé, de l'abbé M. Fortin, de MM. Poulin, Bernier, Boucher, etc. — Les salaires et les pensions du vieil âge.

ACCUEIL SYMPATHIQUE AUX OUVRIERS CATHOLIQUES

TOUS DISENT QUE SCHMIDT ETAIT IVRÉ

Les marins canadiens à la quête du "Josephine K". — Le consul anglais représente le Canada.

LA VITESSE

New-York, 29. — Des membres de l'équipage de la goélette canadienne "Josephine K." ont comparu hier, devant le tribunal d'enquête du service de la protection des côtes pour témoigner que le chef d'équipage Karl Schmidt, qui commandait le patrouilleur 143, lorsque ce dernier captura le vaisseau canadien au large d'Ambrose Light, samedi soir dernier, était ivre quand il monta sur la goélette, après sa capture.

Schmidt, qui a admis devant le tribunal avoir été sous l'effet de l'alcool, a été condamné à six mois de prison. Le capitaine P. Chuet, était présent et il a entendu les témoins jurer qu'à la suite de la capture, il continua de boire dans le gaillard d'avant du contrebandier.

Les marins canadiens ont été appelés à témoigner à la suite de l'interrogatoire de M. Gerald Campbell, consul général britannique, qui assiste aux séances comme représentant du gouvernement canadien. Avant hier, Schmidt jura qu'il était sobrié, et hier, les témoins (suite à la page onze)

DES EXPLOSIONS DE GAZ D'EGOUTS SE PRODUISENT DANS LA CAPITALE, HIER

In crut à une secousse sismique. — Pas d'accidents de personnes. — Des fissures dans les rues. — Maisons endommagées. — On construit un canal d'urgence. — Une enquête.

Ottawa, 29. — Des explosions de gaz d'égouts comme celles du mois de mai 1929, mais heureusement sans perte de vie, se sont produites à Ottawa, vers cinq heures, hier après-midi, faisant croire à plusieurs qu'il s'agissait d'un tremblement de terre, au point que les personnes ont téléphoné à l'observatoire fédéral pour s'informer des causes du bruit formidable. Encore une fois, l'explosion, à la cité de St-Jas, a été beaucoup plus forte que celle qui s'est produite à Ottawa-Sud. Une partie de l'égout collecteur, environ 300 pieds, a été brisé au pont Cummings, près Eastview; l'égout a aussi été brisé à Ottawa-Sud et une conduite d'eau de six pouces fracturée près de l'hôpital Strathcona; une fissure de 150 pieds s'est produite dans le pavage en asphalte de la rue Nelson et les murs de plusieurs maisons ont été endommagés.

Des centaines de personnes ont souffert des gaz délétères envahissant leurs maisons. Des pompes ont été à l'œuvre toute la nuit pour déverser le contenu des égouts dans la rivière Rideau aux endroits où il y eut rupture, afin que

les maisons ne soient pas inondées. Un canal d'urgence sera construit aujourd'hui conduisant les eaux d'égout à la Rivière Rideau en attendant que les réparations soient faites. Dans les rues, des ampoules et des fils électriques ont été brisés et des couvercles de bouches d'égouts pesant des centaines de livres lancés à une grande distance. Il est réellement surprenant que personne n'ait été blessé. Les autorités municipales ont chargé le Dr Alfred MacIntyre, expert en explosifs au ministère des Mines, de faire une enquête. On croit que les vapeurs de la gazoline accumulée dans les égouts sont la cause des explosions, car les officiers de la compagnie du gaz prétendent que le gaz ne s'échappait pas des conduites. Les explosions d'hier ont été plus fortes que celles de 1929 qui n'avaient nullement endommagé les égouts. A cause de l'odeur se répandant dans les maisons, hier après-midi, plusieurs personnes ont dû sortir et de ce nombre sont tous les occupants du Kenniston Apartment, rue Elgin.

Le bruit des explosions a été entendu à Eastview et à Hull.

LE VOYAGE DE L'HON. BENNETT A WASHINGTON

Le premier ministre du Canada part aujourd'hui. — Arrêt à New-York. — Chez M. H. Hoover.

PLUSIEURS QUESTIONS

Ottawa, 29. — Le premier ministre du Canada, le T. H. M. R.-B. Bennett, partira, cet après-midi pour Washington où il arrivera vendredi midi. On attend une grande importance à ce voyage du premier ministre aux Etats-Unis. Il ne s'arrêtera que quelques minutes à New-York, en cours de route, et s'il rencontre M. J. A. Farrell, chef de l'United States Steel Corporation, ainsi qu'il était projeté au commencement de la semaine, on croit que l'entrevue aura lieu de préférence au retour, à New-York.

A Washington, M. Bennett visitera d'abord la légation canadienne, et l'on croit qu'un ministre canadien aux Etats-Unis sera nommé avant longtemps. Il rendra aussi visite au président Hoover et l'on s'attend à beaucoup de cette visite, étant donné les divers problèmes communs aux deux pays, qui s'agitent actuellement. Il sera certainement question de la canalisation des Saint-Jérôme, des difficultés qui rencontrent les citoyens canadiens travaillant aux Etats-Unis. On croit aussi que M. Bennett abordera le problème de la liquidation des surplus de la récolte de blé. On dit que l'Italie serait sur le marché pour acheter plusieurs millions de minots de blé, mais que le moyen, pour le Canada, de pourvoir à cette demande, dépendrait de certains crédits à accorder. Les Etats-Unis auraient été approchés à ce sujet.

M. Bennett profitera probablement aussi de son voyage pour se procurer sur place des détails concernant l'affaire de la goélette canadienne Josephine K. et la mort de son capitaine, William P. Chuet, tué par un obus tiré par un patrouilleur américain au large du port de New-York, ces jours derniers. Le premier ministre sera accompagné par M. W.-D. Merridge, C.R., que la rumeur désigne comme futur ministre canadien aux Etats-Unis. L'hon. M. Hanford MacNider, ministre américain à Ottawa, part aussi pour Washington, où il sera durant la visite de M. Bennett.

LE GENERAL MENACE DE SE RETIRER

Madrid, 29. — Le premier ministre Béranger a menacé de donner sa démission hier soir, si le roi Alphonse adoptait une suggestion formulée par le parti constitutionnel à l'effet que le souverain confère avec les chefs de parti avant de signer un décret pour la vocation du parlement. Le premier ministre, "Je crois", a déclaré le premier ministre, "que le roi Alphonse XIII adopte la suggestion constitutionnelle, ce la équivalra à un manque de confiance dans mon gouvernement."

LES AVIATEURS ITALIENS AU BRESIL



Le général Italo Balbo et ses compagnons ont été reçus triomphalement au Brésil; on voit ici le chef de l'expédition aérienne. A droite, Mgr l'évêque de Natal.

L'EGLISE ST-DENIS A ETE INCENDIEE, LA NUIT DERNIERE

Montréal, 29. — Un incendie d'une cause inconnue a détruit l'église St-Denis, Avenue Laurier, la nuit dernière. Le feu a pris naissance dans le sous-sol, sous la sacristie, et a couru dans les murs.

Au cours de l'incendie, le chef de district Gauthier fut blessé sous une avalanche de briques.

M. l'abbé St-Jean, curé, a découvert l'incendie, et essaya de sauver les saintes espèces, mais fut empêché par la fumée.

Plusieurs pompiers ont été blessés.

L'église Saint-Denis a été construite en 1899. C'est une perte de \$300,000.

LE GEANT DES AIRS PARTIRA SAMEDI MATIN

Le "Do-X" entreprendra la traversée de l'Atlantique. — Les moteurs fonctionnent bien.

A LISBONNE

Lisbonne, Portugal, 29. — Le gros ballon-vent allemand Do-X, après avoir subi les réparations nécessaires et avoir fait l'essai de ses moteurs, hier décolla à sept heures samedi matin, et s'élance au-dessus de l'Atlantique, en destination du Brésil. Il avait été question qu'il partirait aujourd'hui.

Les électriciens officiels du ministère allemand du Transport à une réunion tenue hier soir, ont décidé de retarder le départ de l'hydravion à samedi parce qu'il n'était pas entièrement satisfait de fonctionnement de ses deux puissants moteurs au cours de l'essai d'hier matin. Ils prétendent toutefois qu'un record a été établi pour les machines plus lourdes que l'air en enlevant une charge de 55 tonnes. Les moteurs du Do-X vont être vérifiés de nouveau ce matin, et une nouvelle épreuve en sera faite cet après-midi.

LA POLICE SEULE S'Y ETAIT RENDUE

Montréal, 29. — La police fut la seule à répondre à une invitation lancée aux sans travail d'assister à une réunion communale l'autre soir, à Rosemont.

MACKENZIE KING EST IMPATIENT DE CONNAITRE LA DATE DE LA PROCHAINE SESSION FEDERALE

UN BANQUET AUX NOUVEAUX DIRECTEURS

Le nouveau bureau de direction du Canadian National sera à l'honneur, ce soir. — Une grande réunion de famille.

LE MENU

Montréal, 29. — Les produits de terroirs désertés par les lignes du Canadian National ont par les bateaux de la "Canadian National Steamships", composeront le menu du dîner que les hauts fonctionnaires du réseau national d'ont donné ce soir à Montréal au nouveau bureau de direction de la compagnie à l'occasion de sa première assemblée, à ce dîner, qui aura le caractère d'une grande réunion de famille assisteront aussi les présidents des diverses organisations d'ouvriers de chemin de fer et d'employés de coopérative et d'employés avec lesquels le réseau National a des ententes, toutes les fleurs qui serviront à la décoration de la salle du dîner seront fournies par les serres du Canadian National qui sont cultivées les plantes qui servent à embellir les propriétés du chemin de fer.

L'honorable M. R. J. Manion, ministre des chemins de fer, et Sir Henry W. Thornton, président du chemin de fer National du Canada, se joindront aux Hauts Commanditaires de la compagnie (suite à la page onze)

LA SESSION EN ALBERTA

Edmonton, Alta., 29. — La session de la Législature de l'Alberta va s'ouvrir, cet après-midi. Tel qu'annoncé récemment par le premier ministre Brown, les principales questions au programme seront le chômage et l'aide à accorder aux districts urbains et ruraux, et la législation nécessaire pour l'administration des ressources naturelles transférées à la province par le gouvernement fédéral.

LES POMPIERS L'ONT SAUVEE

Montréal, 29. — Asphyxié, incapable de se mouvoir, Mlle D. Laplante, 27 ans, a été sauvée par les pompiers, hier, lorsque le feu se déclara chez elle. Le capitaine Brouillette a accompli le sauvetage. On désespère de sauver la jeune fille.

LA POLICE FAIT APPEL AU PUBLIC

Montréal, 29. — La police fait appel au public dans la malheureuse affaire "Reid". Depuis deux jours elle cherche en vain un revolver que Poisson, un des témoins, avait jeté dans un banc de neige. La découverte de ce revolver a une importance capitale dans la cause et le public est invité à aider la police dans ses recherches.

SECOUSSE SISMIQUE

Kortina, Albanie, 29. — On sait à quel point quatre personnes ont été tuées et qu'un grand nombre d'autres ont été blessées dans la région environnante, par une série de tremblements de terre qui commença à sept heures hier matin et dura plusieurs minutes.

JOURNALISTE DECEDE

Montréal, 29. — M. Henri Gagnier, journaliste, ancien chef des nouvelles à La Presse est mort hier, à l'âge de 36 ans. M. Gagnier était entré à La Presse à l'âge de 15 ans.

LE JUGÉ REFUSE

Montréal, 29. — Le juge Greenshield a refusé hier un bref de certification contre le juge Monet, bref qui aurait obligé celui-ci à produire en cour tout le dossier de l'affaire "Patrie".

L'ancien premier ministre trouve que M. Bennett n'est pas pressé. — M. King croit que la situation a empiré au Canada. — Le voyage du Premier aux Etats-Unis.

Ottawa, 29. — Le chef du parti libéral le Très Honorable W.-L. Mackenzie King dans une déclaration hier après-midi fait une attaque contre le Premier Ministre relativement à la lenteur apportée par le gouvernement à fixer la date de la session fédérale. C'est la première escarmouche depuis la session d'urgence du mois de septembre, M. King fait remarquer que dans le passé on connaissait toujours au commencement de la nouvelle année la date de la session; on est rendu à la fin de janvier et aucune déclaration de ce genre n'a encore été faite par M. Bennett. Si le délai ordinaire est accordé entre la date de la session et le jour de l'ouverture, le mois de mars sera passablement avancé lorsque le parlement se réunira.

Les adversaires politiques du gouvernement l'ont laissé parfaitement libre au sujet de sa politique et de ses dépenses. Aucune entrave ne lui a été faite depuis qu'il a pris charge de l'administration. Malgré cela les conditions au sein du Canada sont si mauvaises qu'il est évident que la session spéciale a été convoquée; en certaines parties du pays la détresse est plus grande que jamais. La nécessité de la session régulière du parlement pour étudier les affaires du pays est plus grande que celle qui existait pour une session spéciale en septembre.

L'action du gouvernement, à cette session, au sujet du tarif, et la facilité d'accomplir quoi que ce soit à la conférence impériale ne rendent que plus pressante la convocation immédiate du parlement pour que ces questions et d'autres soient convenablement discutées. Retarder l'ouverture du parlement jusqu'à l'arrivée du nouveau gouverneur-général est un prétexte qui ne peut pas être pris au sérieux, car cela voudrait dire que les fonctions sociales dans la capitale sont plus importantes aux yeux de l'administration que les questions affectant vitallement le bien-être du peuple.

Le Premier Ministre croit nécessaire de faire une visite à Washington, le chef de l'opposition alertera à savoir ce qui aurait été dit, si pendant son terme d'office, avant de convoquer le parlement dans un temps de détresse économique il avait jugé à propos d'aller interviewer le président des Etats-Unis, ou faire un voyage pour une raison quelconque. Il espère que le Premier Ministre, avant de s'embarquer dans d'autres missions qui le conduiront en dehors du Canada, fera au moins savoir au pays quand il entend convoquer le parlement.

Le Très Honorable R. B. Bennett quittera Ottawa dans le courant de la journée pour New-York et Washington.

UNE NOUVELLE VICTOIRE POUR R. MACDONALD

Le bill des différends ouvriers subit sa seconde lecture. — Les libéraux ne votent pas. — 2 votes.

AUX COMMUNES

Londres, 29. — Le gouvernement travailliste a, par une majorité de 27 voix, fait passer son bill des différends industriels en deuxième lecture, hier soir. On lui avait prédit une majorité moindre. Sept libéraux seulement ont voté avec Sir John Simon contre le bill, avec l'opposition conservatrice. Un libéral appuya le bill par son vote, tandis que les autres partisans du T. H. M. Lloyd, George s'abstinèrent de donner leur opinion.

Dès que le résultat fut connu, le T. H. M. Stanley Baldwin, leader conservateur proposa de référer le bill à un comité plénier de la Chambre des Communes. De nouveau la Chambre se divisa et les libéraux votèrent avec le gouvernement, ce qui haussa la majorité du premier ministre MacDonald à 63. Le résultat net de la séance, pour parler de termes de Westminster, est que le bill va maintenant aller devant le comité pour être considéré clause par clause. Il sera étudié par un comité permanent, au lieu du comité plénier de la Chambre où la possibilité d'une défaite du gouvernement sur une question de détail aurait toujours été menaçante.

Le vote fut pris sur une motion de M. Baldwin proposant le rejet du bill en seconde lecture. Le vote fut de 277 voix contre 250 en faveur du gouvernement. L'excitation fut grande au moment du scrutin et après l'annonce du résultat, car il était généralement compris que si le gouvernement était battu, il démissionnerait immédiatement.

Le gouvernement a été sauvé par une majorité des libéraux qui s'abstinèrent de voter.

Le bill est une mesure destinée à rap-

VIOLENTE TEMPETE EN FRANCE

Paris, 29. — (U.P.) — Des violentes tempêtes se sont abattues sur plusieurs points de la France et dans les Alpes. Dans ces dernières montagnes, plusieurs pertes de vie sont rapportées, dues surtout à des avalanches. Dans le sud-est de la France, il y a eu forte chute de neige.

On mande de Chambéry que 21 soldats italiens ont été tués par des avalanches dans la Haute Maurienne. La neige, qui tombe sans cesse, dans les Alpes, fait craindre pour des avalanches plus désastreuses.

Les trains, à la frontière italienne, ont été arrêtés par 40 pouces de neige. Le service téléphonique est interrompu.

En Provence, la tempête de neige a été assez forte, la plus grosse que l'on ait jamais vue dans cette partie de la France.

Sur les côtes de la Manche, la tempête a aussi été très forte; les services maritimes en ont grandement souffert. Un sous-marin a du chercher refuge dans le port de Boulogne et un vapeur français a été endommagé.



Photographie prise à Natal (Brésil), à l'arrivée des hydravions italiens qui firent la traversée de l'Atlantique, à partir de Balimo, Guinée portugaise, sous la direction du gen. Italo Balbo. La rivière on aperçoit les hydravions et la "Potengy".

"La mort n'est qu'un passage. La vie et la mort, le temps et l'éternité se donnent la main, les tombeaux chantent la résurrection."
Louis VEUILLON.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

"Instaurare omnia in Christo"

Un bon journal est une mission perpétuelle dans une paroisse.
LEON XIII.

Rédacteur: Jules DORION

Vingt-quatrième année

No 7370

QUEBEC — Canada —

Jeudi, 29 janvier 1931

Edition Quotidienne : 2 sous le numéro

Premier Québec

La liberté de parole

Où l'on s'abuse étrangement...

Jeudi, 29 janvier, 1931.

C'est un fait digne de remarque comme par le temps qui court on brouille dangereusement quelques grands concepts. Prenons l'amour, par exemple. Que l'on rencontre des façons étranges d'exprimer ce sentiment qui, pour les coeurs droits, signifie le don de soi : Je t'aime trop ! Et l'on flaque dans la cervelle de la personne adorée un coup de revolver. Tu en préfères une autre, alors que je t'aime ? Deux coups de revolvers, un pour toi et un pour l'autre.

Même manière étrange de concevoir la liberté : Vive la liberté ! Je l'assomme. Cette fois-ci, l'affaire est peut-être plus universelle.

Ne croyez-vous pas qu'il serait opportun qu'on donnât plus généralement leur vraie signification à ces mots ? Que voit-on actuellement chez nous, comme ailleurs : des hommes s'attroupent dans les parcs publics, s'assemblent dans des salles ; et là, ils applaudissent ceux qui leur prêchent le sabotage des industries, l'émancipation universelle et comment l'organiser. Si la police intervient comme le ferait dans un autre ordre de choses les pompiers pour éteindre un incendie naissant, alors on crie à l'oppression et l'on réclame la liberté de parole !

L'autorité ne donne pas raison à ces malheureux, bien qu'elle se montre parfois faible à leur égard. Mais qu'adviendra le jour où triomphera dans l'opinion la prétention qu'il faut donner aux communistes, aux affiliés de Moscou, la liberté de parole, comme la réclame pour eux les professeurs de l'Université de Toronto ? Cela fait assez longtemps qu'existe le mouvement d'anarchie qui triomphe aujourd'hui en Russie, qu'on ne devrait pas se leurrer à son sujet. Voilà déjà plus de vingt-cinq ans, Léon LIII signalait le communisme répandu et organisé actuel comme une "véritable association de criminels". D'instincts tout à fait sauvages, dès ses premiers coups, elle a consterné le monde. Grâce à sa constitution solide et à ses ramifications internationales, elle est déjà en mesure de lever partout sa main scélérates, sans craindre aucun obstacle et sans reculer devant aucun forfait. Ses affiliés, répudiant toute union avec la société et rompant cyniquement avec les lois, la religion et la morale, ont prié le nom d'anarchistes ; ils se proposent de renverser de fond en comble la société actuelle, en employant tous les moyens qu'une passion aveugle et sauvage peut suggérer. Et, comme la société reçoit l'unité et la vie de l'autorité qui la gouverne, c'est contre l'autorité d'abord que l'anarchie dirige ses coups.

Et c'est pour ces anarchistes, dont l'oeil du Pape démarqua les noirs desseins il y a près de trente ans, que des professeurs d'université réclament la liberté de parole ? Supposons que Toronto soit envahie un jour par des troupes de bandits tuant et saccageant, sans doute ces professeurs seront les premiers à réclamer la protection des citoyens et peut-être infligeront-ils un blâme à la police impuissante à les protéger. Lorsque ce n'est plus seulement les individus, mais la société qui est en cause, comment croire qu'ils veulent donner raison à ses criminels irréductibles !

Il faut donc croire que la liberté de parole est une de ces choses inviolables ? C'est la erreur trop commune que la liberté connaît pas de règle.

Comment faut-il donc entendre la liberté de parole ? Il est à propos de rappeler les enseignements de Léon XIII sur ce sujet : "Il serait absurde de croire que cette faculté appartient naturellement et sans distinction ni discernement, à la vérité et au mensonge, au bien et au mal. Le bien et le vrai, on a le droit de les propager dans l'Etat avec une liberté prudente... mais les doctrines mensongères, peste la plus fatale de toutes pour les esprits, il n'est juste que l'autorité publique emploie à les réprimer sa sollicitude, afin d'empêcher le mal de s'étendre pour la ruine de la société".

Disons en terminant que les policiers de Toronto ont raison contre les professeurs de l'université de la même ville, lorsqu'ils leur répondent que la loi et l'ordre priment dans le cas la liberté individuelle de parole. Ce serait très malhabile de laisser se répandre le communisme au pays, pour ménager une fausse conception de la liberté de parole.

Joseph DANDURAND.

PETITES NOTES

Les fortunes hindoues

Le pays des fortunes colossales, ce ne sont pas les Etats-Unis, ni l'Angleterre, c'est aux Indes, au pays des maharajahs, qu'il faut aller pour rencontrer les hommes les plus riches de la terre et des biens de la terre.

La commission Hilton Young a établi qu'il était entre aux Indes, au cours des quatre derniers siècles, cinq cent cinquante millions de livres sterling en or et quatre milliards cinq cent cinquante millions de livres en argent.

A cette somme il faut ajouter celle de 18 millions de livres en or et de 11 millions de livres en argent, qui est imputée chaque année d'Angleterre sous forme d'achats de tous genres.

Enfin, des sommes énormes furent introduites aux Indes par les caravanes pendant que de deux mille ans avant la découverte de la route du Cap par Vasco de Gama.

C'est, en outre, une façon de partici-

per à l'apostolat catholique. Le geste de protestation vient en même temps que le Saint Père fait un appel au monde pour le respect de la sainteté du mariage.

La terre

Le jeune lauréat du mérite agricole couronne cette année, appelé à adresser la parole au déjeuner du Parlement, à remercier ses parents de lui avoir inculqué l'amour de la terre.

Le meilleur héritage que les ruraux puissent laisser aux leurs, est précisément l'amour de la terre. Celui qui aime réellement la terre, est mieux placé que d'autres pour comprendre les avantages réels qu'elle procure à qui veut s'occuper d'elle, et comme, au milieu de la précarité des autres ressources, elle reste celle qui fait le moins souvent défaut.

La grande crise que traverse actuellement le monde économique, tient surtout à ce qu'on s'est habitué à compter sur les autres plutôt que sur soi-même. Nos ancêtres, qui se sont trouvés seuls, isolés, n'ont survécu et prospéré que parce qu'ils se sont appliqués à tirer de leur terre, parfois pauvre cependant, tout ce qu'elle pouvait donner. Or, la terre peut donner la nourriture, le vêtement, le combustible et la maison. La ville ne donne rien, que le salaire qui permet de s'assurer tout cela.

Mais quand le salaire manque ?

Notre gouverneur

M. Omer Héroux est bien d'opinion que notre prochain gouverneur général ne sera pas un Canadien ; mais il laisse clairement entendre que dans un avenir prochain, nos hommes d'Etat occuperont ce poste de Rideau Hall, comme ils en ont occupé d'autres.

Notre croissance poursuit son cours normal ; il vaut mieux qu'elle soit plutôt lente que trop rapide, ceux qui grandissent vite sont exposés à un état de langueur qui les désarme contre les maux de la vie.

Notre pays est assuré d'un bon bel avenir pour que nous le compromettons par de la précipitation. Sachons attendre, et nous former et mûrir. Nous n'en deviendrons que plus forts, et plus sûrement prospères.

Une galerie de parlementaires manitobains

Nos vives félicitations à la "Liberté", de Winnipeg, qui a pris l'heureuse initiative de publier, avec le calendrier de l'année, une galerie des législateurs français au Manitoba depuis 1870.

Cette galerie présente un intérêt palpitant : "Depuis l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne, dit le texte, notre population a fourni à la province une cinquantaine de parlementaires. Quelques-uns sont de figures connues et appartenant à l'histoire, d'autres n'ont eu qu'une brève carrière ; mais tous ces pionniers méritent que leur mémoire reste en honneur parmi nous."

Voici les noms de ces parlementaires manitobains :

Hon. Salomon Hamelin (1870)
Hon. François Dauphinais (1870)
Hon. James McKay (1870)
Hon. Joseph Dubuc (1870)
Hon. Marc-A. Girard (1870)
Hon. Pierre Roy (1870)
Hon. Pierre Delorme (1870)
Hon. Charles Nolin (1874)
Hon. Joseph Cauchon, Lieutenant-gouverneur, (1877-82)
Hon. Maxime Goulet (1878)
Hon. A.-C.-C. La Rivière (1878)
Hon. James Prendergast (1885)
Hon. P.-A. Talbot (1915)
Hon. Alb. Prefontaine (1903)
Hon. Joseph Bernier (1909)
Georges Klyne (1879)
Joseph Lemay (1879)
André Beauchemin (1879)
Louis Schmidt (1879)
Angus McKay (1879)
Pascal Bréland (1879)
L.-A. Prud'homme (1887)
Joseph Lévesque (1883)
Edmond-François Gigué (1883)
Edward Fairbanks (1883)
Joseph-Edouard Cyr (1883)
Thomas Gellay (1886)
Roger Marion (1886)
Martin Jérôme (1888)
William Lagimodière (1888)
Theophile Paré (1892)
J.-B. Lauzon (1896)
S.-A.-D. Bertrand (1899)
Alme Bonard (1907)
Jos. Lussignea (1907)
Joseph Hamelin (1914)
Arthur Boivin (1922)

Parmi les parlementaires actuels au Manitoba, l'hon. Almé Bonard compte 23 ans comme député provincial et sénateur ; l'hon. Albert Prefontaine, 21 ans comme député de Carleton ; l'hon. Joseph Bernier, 21 ans comme député de Saint-Boniface ; l'hon. P.-A. Talbot, 15 ans comme député de La Verendrye.

Le GLANIER.

Antoine de Tarlé

Idées américaines sur le salaire

Comment les Américains, qui ont lancé la politique des hauts salaires et en faisaient une des bases de leur prospérité l'envisagent-ils aujourd'hui que cette prospérité est si gravement atteinte ? Précisément, Henry Ford a exposé ses idées tout au long dans un nouveau livre dont la traduction française vient de paraître.

Au surplus, ces idées sont, à peu de chose près, celles qu'il avait déjà développées dans ses livres précédents. Ma vie et mon oeuvre. Aujourd'hui et demain. Il est intéressant de constater que les expériences ne les a pas essentiellement modifiées et leur a apporté à peine quelques atténuations. C'est ainsi que Ford écrit aujourd'hui que la baisse des prix, lorsqu'elle est faite uniquement pour stimuler les ventes, ne répond pas à une conduite rationnelle des affaires, car elle tend à concentrer l'attention de l'industriel sur la vente au détriment de la fabrication. Or, le succès de la vente dépend bien plus d'une bonne fabrication que d'une publicité plus ou moins habile. Le rôle de l'industriel n'est pas d'attendre la demande du public, mais de la provoquer en lui offrant des marchandises de bonne qualité, qui répondent à ses besoins et à ses goûts. Pour développer dans la pays un pouvoir d'achat considérable, il faut payer de bons salaires aux ouvriers qui fabriquent ces objets.

Toutefois, ce serait une erreur de croire que l'industrie a pour objet principal de faire vivre des salariés. Son rôle est, avant tout, de fabriquer des marchandises utiles au public. Ford insiste sur cette idée et explique qu'il vaut mieux embaucher 50 hommes à 8 dollars par jour que 200 à 2 dollars. "Ces derniers, dit-il, leurs besoins indispensables une fois satisfaits, n'auront aucun excédent de pouvoir d'achat ; ils ne comptent pas sur le marché. Au contraire l'homme qui gagne 8 dollars par jour aura le moyen d'acheter de nombreux objets. Il créera ainsi du travail et donnera à d'autres la possibilité d'en trouver qui soit bien payé. Employer beaucoup de gens à de bas salaires n'est pas fait que généraliser la misère."

Ford s'élève violemment contre "la mentalité primitive dont sont imbus beaucoup de patrons européens" quand ils ne voient dans les salaires que des frais onéreux. Ils grevent, en effet, la production, mais des salaires bas n'entraînent pas forcément le bon marché de la fabrication.

Le chemin qui mène à la réduction des frais passe par le bon approvisionnement et la distribution intelligente de la force motrice et des machines et par l'équilibre des divers facteurs de l'entreprise. Aucun employeur n'a le droit de demander à un homme de travailler avec une intelligence s'il ne la lui paie pas. L'adresse professionnelle doit se payer, et elle est son marché à n'importe quel prix. C'est tout simplement un gaspillage de temps et d'argent que de créer une usine bien outillée et de vouloir la faire marcher avec des malheureux mal payés.

Et il ajoute que ce n'est pas une affaire de sentiment, mais de justice et d'intérêt bien entendu : "Le salaire doit représenter quelque chose dans le genre d'une participation."

Autre idée à retenir : "Nous croyons aussi que le système qui établit les salaires sur le coût de la vie revient à mettre en pratique une sorte d'esclavage." Ce système est illogique : c'est le train de vie qui dépend du salaire, mais ce n'est pas le salaire qui doit le régler. Ford ajoute : "On nous demande souvent si nous sommes disposés à payer des salaires américains dans nos usines d'Europe. Oui, sans hésiter, et même de plus élevés si nos affaires d'Europe se développent avec la même rapidité que celles des Etats-Unis. Les salaires ne dépendent pas de la fantaisie du patron, mais de la productivité de l'entreprise."

Enfin, il n'y a pas de raison pour payer un ouvrier moins cher qu'un employé ; la conduite d'une machine exige souvent plus d'habileté que la routine du bureau.

Il y aura bientôt dans les ateliers une telle pénurie d'hommes intelligents qu'on les payera volontiers très cher. La distinction sociale entre l'homme qui travaille dans son bureau et celui qui travaille à sa machine sera effacée.

Il y a un minimum au-dessous duquel le salaire ne saurait tomber. Mais Ford se glorifie de ne pas lui imposer de maximum. "Il ne trouve, dit-il, que des avantages à ce système, regrettant seulement que tous les hommes ne soient pas capables de gagner des salaires aussi hauts qu'il voudrait leur payer. Dans les usines Ford, tout ouvrier, en principe, est augmenté automatiquement tous les six mois, mais tous ne progressent pas suffisamment pour mériter cette augmentation."

Quand un ouvrier arrive à un point où il ne gagne plus son argent, il est renvoyé et réembauché à un taux inférieur. Sa paye commence alors à monter de nouveau, et il est rare qu'on ait à le renvoyer une seconde fois. Il a acquis la leçon et rend en travail l'équivalent de ce qu'il touche en argent.

Nous citons textuellement ces paroles, parce qu'elles montrent bien comment Ford passe de la théorie à la pratique. Il est d'ailleurs fidèle à sa doctrine, et il n'y a rien à dire s'il applique ce système avec bonne foi et équité. Mais cette méthode détournée de baisser les salaires semble être assez répandue aux Etats-Unis.

Citons, pour finir, une opinion du Journal of Commerce, le grand journal industriel et commercial de New-York ; tout en reconnaissant que, dans certains cas, la réduction du salaire est indispensable, le journal ne l'admet qu'à la condition qu'elle soit accompagnée d'une diminution des prix de vente et d'un effort des industriels pour améliorer l'organisation de leurs entreprises et mieux utiliser leurs capitaux.

Antoine DE TARLÉ.

et d'avouer sa banqueroute, puisqu'à son école l'homme libre et heureux est devenu un esclave, le riche et le puissant, un affamé !

N'oublions pas que tout se tient et s'harmonise dans le plan de Dieu, et que l'ordre qu'il a établi ne saurait être violé impunément. Quand le thermomètre religieux baisse chez un peuple, le thermomètre de la misère et de la répression monte dans la même proportion. Quand la loi divine, expression de l'ordre divin, ne dirige plus les volontés et les coeurs, que la justice et la charité ne régissent plus les relations des hommes entre eux, la loi du plus fort s'impose alors avec violence et l'égoïsme accumule des richesses au détriment de la multitude qu'il voue à la misère et au servage.

Tel est l'enseignement de l'histoire et de la saine théologie.

Si donc le monde veut guérir et connaître des jours meilleurs, il doit embrasser sincèrement la pratique de la religion, se courber sous la volonté de Dieu qui commande et respecter la justice et la charité.

En Belgique

LA LEGISLATION SUR L'ALCOOL

Le gouvernement belge vient de soumettre aux Chambres un projet de loi contre l'alcoolisme, modifiant sur certains points la loi actuelle votée en 1919. Mais ces modifications ne portent que sur des questions de détail et ne touchent pas au grand principe de la loi qui interdit la vente et la consommation des boissons spiritueuses dans les établissements publics.

Le gouvernement estime, avec la commission extraparlamentaire chargée d'étudier la révision de la loi, que celle-ci a fait ses preuves et a fortement diminué la consommation des boissons alcooliques. Il ne croit pas que le retour à un régime de liberté, plus ou moins complète, serait satisfaisant ; tout en reconnaissant l'importance de l'éducation dans la lutte contre l'alcoolisme, il estime que la législation a un rôle important à jouer.

Voici les dispositions principales du projet de loi :

Il est interdit de consommer, de vendre, d'offrir, d'acheter ou d'accepter, pour consommer sur place, des boissons spiritueuses dans des lieux publics et sur la voie publique. Par boissons spiritueuses, on entend toute boisson de plus de 18 degrés d'alcool, 20 degrés pour certains vins de liqueur.

Le projet s'efforcera de prévenir les abus auxquels a donné lieu l'ouverture de nombreux "cercles privés" qui n'étaient que des cabarets déguisés, mais que la loi actuelle ne pouvait atteindre. Désormais un cercle privé ne pourra être ouvert qu'aux membres d'une association ayant un but spécial autre que celui de consommer des boissons spiritueuses ; les membres devront être âgés de 21 ans au moins et ne pourront être admis qu'après un temps de candidature d'un mois.

Il sera interdit aux tenanciers des établissements publics d'avoir en stock des boissons spiritueuses, même dans des locaux non accessibles au public.

Des boissons spiritueuses, destinées à la consommation dans un lieu privé, ne pourront être vendues que par quantité de un litre et demi au moins. Les vendeurs auront à payer une taxe d'ouverture annuelle assez forte, proportionnelle à l'importance de la vente. De cette façon, on espère limiter le nombre de ces magasins d'alcool.

Le gouvernement propose aussi quelques modifications à la loi sur l'ouverture des débits de boissons fermentées : ceux d'entre eux qui ne vendent pas de boissons d'une teneur alcoolique supérieure à 3 p.c. payeront une taxe réduite de moitié. Les dispositions relatives à l'ivresse publique sont modifiées et précisées.

RAQUETTE

Nous donnons le nom de bragues aux plaques fixées au mur et portant une ou plusieurs branches de candélabre. C'est là un anglicisme. Le terme français est applique murale, ou applique tout

A la fête du mérite agricole

Le discours de l'hon. M. Caroll, lieutenant gouverneur de cette province.

Notre journal a donné un résumé de l'excellent discours prononcé par l'hon. M. Caroll, lieutenant-gouverneur de la province, devant les lauréats de l'Ordre du Mérite agricole. Nos lecteurs se sont heureux d'en connaître le texte même, c'est une brève pièce remplie de saines et profondes pensées :

Messieurs les lauréats,

Je signe chaque année de nombreux documents. Ces jours, derniers, des parchemins exceptionnels couvraient mon bureau ; c'étaient les diplômes destinés aux lauréats du Mérite Agricole. Avec quel plaisir je les ai signés, notre province doit la situation privilégiée qu'elle occupe actuellement de l'effort persévérant, intelligent et accompli dans la joie.

Votre travail, messieurs les lauréats, s'il n'y avait des occasions comme celle-ci, passerait inaperçu et il est convenable que l'homme de la terre soit encouragé par l'Etat qui, en définitive, est le grand bénéficiaire de son effort.

Sans doute, votre vie n'est pas toujours facile, mais de combien d'ambitions déçues les ruraux ne sont-ils pas préservés. Vous cultivez la terre avec une patience couronnée de succès et combien de fois n'ai-je pas dit, qu'à part certaines exceptions évidentes, c'est la campagne qui fait la force d'une nation. C'est là qu'elle "se retrempe comme à sa source."

Comme dans tous les pays du monde, il y a tendance à désertir la campagne pour la ville dans notre province et il est heureux, que dans chaque paroisse, il se rencontre comme vous des hommes, d'élite qui savent ce que peut donner la terre. Votre exemple donne à la population rurale une plus haute idée des lieux où la Providence les a placés. Il ne faut pas que la campagne soit considérée comme le refuge d'hommes et de femmes sans culture et l'apprendre avec plaisir que des jeunes gens qui ont fait un cours d'études complet s'adonnent de plus en plus à la culture du sol. C'est une science qui doit être approfondie.

Ce que la terre veut, ce qui convient de lui donner comme nourriture, connaître quel champ peut produire telle récolte et tel autre, sance.

Dans notre pays, qui est avant tout un pays agricole, la mise en valeur de notre sol est la meilleure source de prospérité et la plus stable garantie du bien-être social. La province de Québec honore aujourd'hui, choisis entre beaucoup, les artisans de la grande oeuvre nationale. Il faut donc avec fierté appeler par leurs noms et ne pas permettre qu'une modestie exagérée cache les laborieux et intelligents amis de la terre. En les couronnant ce matin, nous nous honorons nous-mêmes par un témoignage public de reconnaissance.

La question de l'électricité

Texte de rapport présenté par la Commission municipale chargée d'enquêter sur les taux de l'électricité.

(Suite)

CHAPITRE IX

L'ETATISATION DANS LA SASKATCHEWAN

Où un journal conclut trop vite

Au mois de mars dernier, un journal de Québec faisait état de la vente des usines génératrices d'électricité, propriété de la ville de Moose-Jaw, à une compagnie à fonds social et il reproduisait ce qu'une feuille de cette province de l'Ouest avait publié sur cet événement :—

"La prise de Moose Jaw par une compagnie d'électricité est une victoire aussi importante pour l'entreprise privée que la prise de vingt et trente peuples cédés. La vente de la source d'énergie de cette ville est la pire réaction qui se soit produite contre l'entreprise publique. Les usines génératrices de "Swift Current" sont maintenant à vendre et une compagnie privée offre un fort prix pour l'acquérir. La Ville de Prince Albert a son tour demandera des soumissions pour son installation électrique. Si dans ces deux endroits la vente se fait à des compagnies, l'entreprise privée aura en gain de cause dans quatre des "grandes villes de la Saskatchewan."

Puis le journal de Québec continuait :—
"Ces faits sont assez éloquent, il nous semble, pour engager à réfléchir sur le désir de ceux de nos compatriotes qui rêvent l'absence dans la province de Québec des services municipaux ou étatisés. Sans doute, nous admettons que l'entreprise publique peut avoir du succès et le cas s'est produit plus d'une fois, mais la plupart du temps, il est reconnu, que l'initiative privée est plus efficace et plus sûre !"

Si l'entreprise publique n'avait pas tant de succès en matière hydro-électrique, les compagnies privées offriraient-elles de forts prix pour en devenir propriétaires ?

Du reste, cette vente et ce projet de vente d'usines muni-

(Suite à la page quatre)

NOUVELLES DE LA VILLE ET DE LA BANLIEUE

Nouvelles de la Rive Sud

NOTES SOCIALES

Mme P. E. Bergeron, de Victoriaville, est retournée chez elle après avoir passé une quinzaine de jours chez son père M. Alarie Gagnon, organisateur.

Mlle Gilberte Plourde, de Rivière-du-Loup, était lundi et mardi dernier, en visite chez Mme Edmond Lecours, à Lévis.

M. Marcel Mercier, comptable à la manufacture de sacs de Lévis, est dernièrement chez son père M. Joseph Mercier à St-Paule.

M. J. A. Guay, de Lévis, était dernièrement de passage à Roberval.

M. Le Dr Goulet, chirurgien-dentiste, de Lévis, était dernièrement en promenade chez son père M. G. Goulet à St-Georges de Bellechasse.

Mme Fred Gilbert, de Lévis, était dernièrement en promenade chez son père M. Elie Murray, à St-Urbain Co. Charlevoix.

M. Charles Moisan, de Lévis, est de retour l'année prochaine d'une tournée chez son petit-fils et sa petite-fille, M. et Mme Olivier Landreville, née Irma Rochon à Schenectady, N. Y.

NAISSANCE

M. Donat Tardif, de Lévis, est de retour parti à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 3 janvier et baptisée le lendemain sous le prénom de Marie-Marguerite-Jeanne. Papein et maraître, M. et Mme Cyrille Robin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Joseph Polier, grand-mère de l'enfant.

GOS MALADES

M. Arthur Pouliot, de Lauzon, est retourné depuis quelques jours à sa chambre par la maladie.

M. Charles-Eugène Garon, fils de M. et Mme Victor Garon, de Lauzon, est retourné de l'Hôtel-Dieu de Lévis, pour terminer sa convalescence à la résidence de ses parents.

Mlle Blanche Dancusse, de St-David, qui souffrait d'une fracture à un bras est revenue à sa chambre pour quelques jours.

LE PATRONAGE DE QUEBEC ACHETE L'ANCIENNE MAISON D'ECOLE DE LA RUE ST-GEORGES

Le Patronage de Québec, vient de se porter acquiescer de l'ancienne maison d'école de la rue St-Georges, à Lévis, pour la somme de \$3,500. Le terrain d'une superficie d'environ 400 par 81 pieds est compris dans la vente. M. le curé Eugène Carrier, président de la Commission Scolaire de Lévis, a été autorisé par les commissaires à signer le contrat de vente avec le Patronage de Québec.

SEANCE PUBLIQUE ANNUELLE DE LA CAISSE DE PREVOYANCE, DEMAIN SOIR

Treizième, la Caisse de Prévoyance de Notre-Dame de Lévis aura son assemblée publique annuelle demain soir, à 8 heures, à l'Ecole des Frères Maristes, Avenue Bégin, Lévis. On y donnera le rapport des opérations financières de la Caisse, et les élèves de l'Ecole des Frères interpréteront une jolie pièce.

Les sociétaires seront admis sur présentation de leur carte de membre, et l'admission générale sera de 25 sous. Assister à cette séance est un excellent moyen, pour les parents de prendre contact avec la Caisse de Prévoyance, et d'enseigner à leurs enfants à pratiquer l'économie.

LA RIVE-SUD AURA TROIS EQUIPES DANS LA COURSE EN CANOTS

L'entrée de l'équipe de M. J. L. Borge, gérant de la Traversée de Lévis dans la course en canots de dimanche prochain, porte à trois le nombre des représentants de la Rive-Sud dans ce concours. Les deux autres sont: La Maison Barbeau et M. qui s'est assuré les services du capit. Alphonse Vézina, de l'île-aux-Grues, et la "Clé de Lévis" dont le canot sera piloté par M. Georges Klotz. Avec ces porte-coueurs, la Rive-Sud figurera avec avantage dimanche prochain.

LA VILLE DE LEVIS GARDE SES QUAI

Par un vote de 235 contre 173, les contribuables propriétaires de la ville de Lévis ont décidé de garder à Lévis ses quais et de renoncer au projet qui voulait les céder au département des Travaux Publics. Afin de se rendre à ses obligations envers la Compagnie de la Traversée de Lévis, la ville devra maintenant emprunter \$95,000 pour réparer ses quais, et il n'est pas impossible qu'un nouveau référendum soit tenu à cet effet.

LE "LEVIS" DEFAIT LE "BIENVILLE"

PAR 3 A 0. AUX QUATRES. Le club de quilles de Lévis a défait celui de Bienville par 3 à 0 la semaine dernière à Lévis. Le joueur de Lévis, M. Lemaire, a marqué 210 en partie simple et P. Guay a "bienvillé" 517 en trois parties.

Bienville :

Guay, R.	144	105	170	419
Lacroix, L.	117	110	168	395
Corriveau, A.	109	113	152	381
Guay, P.	204	180	163	547
Bélisle, R.	165	182	146	493

739 696 778-2097

LEVIS

Verreault, M. 190 186 140-439
Lemaire, P. 180 210 115-505
Samson, E. 182 170 179-506
Marotte, H. 160 159 178-498
Haine, R. 191 143 168-503

TOUS LES ESPACES SERONT OCCUPES A L'EXPOSITION INDUSTRIELLE

L'exposition industrielle du Comté de Lévis qui se tiendra au Manège Militaire de Lévis du 9 au 13 février prochain, semble bien devoir remporter tout le succès qu'espèrent les organisateurs. En effet quatorze exposants, ont donné à date leur adhésions et plusieurs autres inscriptions sont attendues d'ici au 9 février.

Voici les exposants à date:

1-Lattier Fortier, 2-Foyer Musical de Lévis, 3-M. J.-B. Lecours, distributeur des lampes "Concor" à Lévis.

SAINT-ROCH

LES MARGUILLIERS

Ce soir, à sept heures et demie, dans le salon du presbytère, aura lieu une importante réunion, des marguilliers, anciens et nouveaux, pour la réception et l'examen des comptes de la Fabrique.

GRANDS MESSIES

Les grands-messies de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 heures, service d'Union de Prières de Mlle Wilhelmine Mercier, à 6 h 15 heures, pour l'âme de madame André Cadet, à 7 heures, pour l'âme de Mlle Emilie Mandard, à 7 h 15 heures, pour les associés de la Bonne Mort, à 8 heures pour l'âme d'une défunte.

SAINT-SAUVEUR

OCTOGENAIRE DECEDÉ

Mme Georges Drolet, née Angélique Brousseau, est décédée en notre paroisse, au No 84 rue Demers, à l'âge de 80 ans et 10 mois. Ses funérailles ont eu lieu ce matin.

LE TIERS ORDRE

Il y aura assemblée des deux fraternités du Tiers-Ordre dimanche prochain, à 2 heures, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes.

CONFESSIONS

A 4 heures, demain après-midi, il y aura une séance de confessions pour les enfants.

RECEPTION DE CONGREGANISTES

Dimanche matin, à 6 h 30, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, à l'effacement de la Congrégation des hommes, aura lieu une réception de nouveaux membres dans cette Congrégation.

A L'EGLISE PAROISSIALE

Demain!

5 h 30.—Grand'messe de requiem, pour les âmes, recommandée par M. Ovide Marceau.

6 h 15.—Service d'Union de Prières de dame Marie Paradis, veuve de Jacques Rousseau.

7 h.—Grand'messe de requiem, recommandée par M. Victor Mercier, pour le repos de l'âme de ses parents défunts.

7 h 45.—Service anniversaire de Aimé Cloutier, recommandée par son épouse.

LES SOEURS DE MISERICORDE

Vétue et profession religieuse

A la nouvelle maison-mère des Soeurs de Misericorde, 12435, rue St-Croix, Cartierville, Montréal, le vendredi 16 janvier, Sa Grandeur Mgr J. A. Pappalardo, l'abbé R. Allard, vicaire, Rev. Erasmie de Vétue et de profession religieuse et prouvent l'allocution de circonstance.

Etait aussi présente au chœur: Rev. Alfred Charron, C. S. C. Provincial, Rev. B. Levesque, C. S. C. Supérieur, Rev. L. J. M. Beaudry, O. M. I., Rev. A. McGowan, O. M. I., l'abbé A. Roy, Rev. D. Toupin, curé de Cartierville; l'abbé B. Allard vicaire; Rev. Ernest Marcan curé de St-Basile le Grand; l'abbé P. E. Roy, secrétaire de Monseigneur; l'abbé Leo Langlois, St-Uric; le Frère Bernard, C. S. C., Rev. Albert Cousineau, C. S. C.

Ont revêtu le saint habit: Mlle Emilie, Alia, Rose Maltais, de Beaumont, (St-St-Jovite); M. Jeanette, Yvette Benoit, d'Orléans (St-St-Jovite); Marie-Anne Charlotte Chagnon, de St-Basile le Grand (St-St-Anicet); Marie Jeanne Poulin de St-Valentin; (St-St-Jovite); Marie, Léa, Amélie, Rita Moreault de Montréal (St-Louis Philippe).

Ont été les vœux tenues: Soeur Saint Raymond, d'Orléans, Laetitia, Malvina Grenier, Montréal; Soeur St-Anselme (Blanche, Aida Rhéaume), St-Benoit; Soeur Saint Alfred (Claire, Fabienne, Philomène, Hilda), Montréal; Soeur St-Gabriel Archange (Marie Reine, A. Robert), Montréal; Soeur St-Julien (Marie Alice Langlois), St-Uric; Soeur St-Yvonne (Germaine St-Louis), St-Uric; Soeur Marie-Léa, Croix.

Ont été les vœux tenues: Soeur Saint Raymond, d'Orléans, Laetitia, Malvina Grenier, Montréal; Soeur St-Anselme (Blanche, Aida Rhéaume), St-Benoit; Soeur Saint Alfred (Claire, Fabienne, Philomène, Hilda), Montréal; Soeur St-Gabriel Archange (Marie Reine, A. Robert), Montréal; Soeur St-Julien (Marie Alice Langlois), St-Uric; Soeur St-Yvonne (Germaine St-Louis), St-Uric; Soeur Marie-Léa, Croix.

Ont été les vœux tenues: Soeur Saint Raymond, d'Orléans, Laetitia, Malvina Grenier, Montréal; Soeur St-Anselme (Blanche, Aida Rhéaume), St-Benoit; Soeur Saint Alfred (Claire, Fabienne, Philomène, Hilda), Montréal; Soeur St-Gabriel Archange (Marie Reine, A. Robert), Montréal; Soeur St-Julien (Marie Alice Langlois), St-Uric; Soeur St-Yvonne (Germaine St-Louis), St-Uric; Soeur Marie-Léa, Croix.

Ont été les vœux tenues: Soeur Saint Raymond, d'Orléans, Laetitia, Malvina Grenier, Montréal; Soeur St-Anselme (Blanche, Aida Rhéaume), St-Benoit; Soeur Saint Alfred (Claire, Fabienne, Philomène, Hilda), Montréal; Soeur St-Gabriel Archange (Marie Reine, A. Robert), Montréal; Soeur St-Julien (Marie Alice Langlois), St-Uric; Soeur St-Yvonne (Germaine St-Louis), St-Uric; Soeur Marie-Léa, Croix.

Ont été les vœux tenues: Soeur Saint Raymond, d'Orléans, Laetitia, Malvina Grenier, Montréal; Soeur St-Anselme (Blanche, Aida Rhéaume), St-Benoit; Soeur Saint Alfred (Claire, Fabienne, Philomène, Hilda), Montréal; Soeur St-Gabriel Archange (Marie Reine, A. Robert), Montréal; Soeur St-Julien (Marie Alice Langlois), St-Uric; Soeur St-Yvonne (Germaine St-Louis), St-Uric; Soeur Marie-Léa, Croix.

Ont été les vœux tenues: Soeur Saint Raymond, d'Orléans, Laetitia, Malvina Grenier, Montréal; Soeur St-Anselme (Blanche, Aida Rhéaume), St-Benoit; Soeur Saint Alfred (Claire, Fabienne, Philomène, Hilda), Montréal; Soeur St-Gabriel Archange (Marie Reine, A. Robert), Montréal; Soeur St-Julien (Marie Alice Langlois), St-Uric; Soeur St-Yvonne (Germaine St-Louis), St-Uric; Soeur Marie-Léa, Croix.

Ont été les vœux tenues: Soeur Saint Raymond, d'Orléans, Laetitia, Malvina Grenier, Montréal; Soeur St-Anselme (Blanche, Aida Rhéaume), St-Benoit; Soeur Saint Alfred (Claire, Fabienne, Philomène, Hilda), Montréal; Soeur St-Gabriel Archange (Marie Reine, A. Robert), Montréal; Soeur St-Julien (Marie Alice Langlois), St-Uric; Soeur St-Yvonne (Germaine St-Louis), St-Uric; Soeur Marie-Léa, Croix.

Ont été les vœux tenues: Soeur Saint Raymond, d'Orléans, Laetitia, Malvina Grenier, Montréal; Soeur St-Anselme (Blanche, Aida Rhéaume), St-Benoit; Soeur Saint Alfred (Claire, Fabienne, Philomène, Hilda), Montréal; Soeur St-Gabriel Archange (Marie Reine, A. Robert), Montréal; Soeur St-Julien (Marie Alice Langlois), St-Uric; Soeur St-Yvonne (Germaine St-Louis), St-Uric; Soeur Marie-Léa, Croix.

Ont été les vœux tenues: Soeur Saint Raymond, d'Orléans, Laetitia, Malvina Grenier, Montréal; Soeur St-Anselme (Blanche, Aida Rhéaume), St-Benoit; Soeur Saint Alfred (Claire, Fabienne, Philomène, Hilda), Montréal; Soeur St-Gabriel Archange (Marie Reine, A. Robert), Montréal; Soeur St-Julien (Marie Alice Langlois), St-Uric; Soeur St-Yvonne (Germaine St-Louis), St-Uric; Soeur Marie-Léa, Croix.

DANS UN ETAT D'EPUISEMENT DEPUIS DEUX ANS



WILLIAM CADEAU

Victoria Harbour, Ont. — "J'étais, à vrai dire, réduit à un état d'épuisement, depuis deux années environ. J'étais différent, remède et le conseil d'un médecin, mais rien n'y fit le moins du monde. Je mis la main sur un des "Avis du Dr Pierce" et je lus et vis le cas de quelqu'un qui souffrait précisément du même mal que moi et qui avait été soulagé par l'emploi de la Découverte médicale d'or du Dr Pierce.

J'essayai deux bouteilles d'Ironie (tonique ferrugineux) en comprimés et quatre bouteilles de la "Découverte médicale d'or", après quoi le me sentais redevenir moi-même. Quelconque de cette manière directement pour être renseigné davantage peut le faire, en ayant soin d'inclure une enveloppe affranchie, à son adresse: Wm. Cadeau, boîte 170.

En vente chez tous les pharmaciens. Envoyez dix sous au Laboratoire du Dr Pierce, à Bridgeport, Ont., si vous désirez un paquet à l'essai, de l'imprimerie lequel des remèdes du Dr Pierce.

RECEPTION DE CONGREGANISTES

(Emillienne Marie Beaudin), St Jacques le Mineur; Soeur Sainte Anne (Marie Angélique Maillois), Ste-Anne de Monroie.

Ont été les vœux tenues: Soeur Sainte Lucie (Marie-Rose-Alma Letour), Cornwall, Ont.; Soeur St-Armand (Evelina St-Martin), St-Hyacinthe; Soeur St-Jeanne d'Arc (Marie-Pauline Irene Gosselin), Saint-Uric; Soeur St-Pauline (Alda Gascon), Sarnfield, Ont.

"L'APOTRE"

LE MAGAZINE DU FOYER

"L'APOTRE" est le véritable magazine de nos foyers chrétiens. Tous les mois il fournit aux jeunes comme aux plus âgés 48 pages compactes (à deux colonnes) de lectures des plus intéressantes sur les sujets les plus divers. L'illustration est abondante, riche et variée. Demandez un numéro spécimen. Abonnement: \$2.00 par année, pour le Canada et les Etats-Unis, avertissez "L'Apotre", 200, rue Ste-Anne, Québec.

"VIEILLES CHOSES... VIEILLES GENS"

O. BOUCHARD

Voici un livre qui fera passer d'agréables soirées. Silhouettes campagnardes; évocation de coutumes d'autrefois. Le tout d'un style récent. Une belle édition de luxe, richement illustrée de gravures sur bois et de dessins. \$1.00

LE SECRETAGAT DES ŒUVRES

105, rue Ste-Anne, Québec.

FUNERAILLES DE M. J. GREGOIRE A SAINTS-ANGES

Moréno le 17 janvier, fut chanté, dans l'église des SS-Ange, Beauce, le service de M. Johnny Grégoire, victime de la plus douloureuse des maladies. Il s'éteignit le soir du 14 janvier, entouré de sa femme, née Landreville, et de ses enfants.

La paroisse des SS-Ange voit disparaître en lui un de ses plus respectables citoyens. Aussi la population entière a-t-elle tenu à lui rendre ses derniers devoirs avec un sympathique recueillement.

Il était le père d'une nombreuse famille dont onze enfants lui survivent: Mme Jos. Dumas, Lévis, Donat, Victorville, Alice, Mme Jos. Audet, Ste-Rose, Lévis, Thérèse, Yvonne, Mme Delphine Rivard, SS-Ange, Alma, Mme J. P. Poulin, St-Joseph, Joseph, Alphonse, Annette, Lionel et Clémence. Il laisse encore pour pleurer sa perte outre sa femme et ses enfants: sa belle-mère, M. O. Dumas, St-Anselme, cinq frères et quatre sœurs: Amédée, Ste-Claire, Antoine, Théodore, Évangéliste, St-Mathias, Léonidas, Ste-Hélène, Gonzague, Plessisville, Mme Gédéon Ferland, SS-Ange, Delvina, Mme Vve Alfred Arthur, Ste-Hélène, Emma, Mme Jos. Drouin, Lawrence, Mass, Marie, Mme Albert Velleux, St-Georges.

Un cortège imposant conduisit le défunt à sa dernière demeure. Portait la croix son frère Amédée; portaient les cercueils quatre autres frères: Antoine, Évangéliste, Léonidas et Gonzague. Le cortège était conduit par Edmond, son cousin.

Le levain du corps fut fait par l'abbé Thaurie Grégoire, professeur au collège de Lévis, son cousin, qui chanta sous le service. Il était assisté des abbés A. Letourneau, curé de l'Enfant-Jésus, et Lucien Savard, aumônier au couvent de l'Enfant-Jésus. Des messes furent dites aux autels latéraux par les abbés C. Desautels, curé des SS-Ange et Eug. Gagnon, vicaire de l'Enfant-Jésus.

Assistaient aux funérailles outre les citoyens des SS-Ange: Hilaire, Albert et Edouard Drouin, ses beaux-frères; de St-Mathias: Armand Grégoire; de St-André: Aurèle Grégoire; de St-Hélène: Henri Turcotte; de Ste-Hélène: Lauréat et Philippe Grégoire, Roméo et Joseph Drouin, Georges et Alfred Boyer, Alphonse Breton, de Thérèse: Jean-Louis Grégoire et Emile Vallancourt; de l'Enfant-Jésus: Raymond et Wilfrid Cloutier, Hervé Perreault, Ernest Jacob, Hervé Cloutier, Nérée Grégoire, Charles-Henri Turmel, Odilon St-Hilaire, Omer Biseau; de Frampton: Louis et Eddy Leclerc, Fr. et Armand Girard, Delphis et Armand Perreault, Joseph Vachon, Emile Girard, Gédéon Perreault, Achille et Charles Turcotte, Arthur Lavigne, J. Thomas et Amédée Lehoulliers, Évangéliste Doyon, Emmanuel et Philippe Pauchier, David Drouin, Philippe Labbé, Arthur et Alphonse Carter, Odilon Grenier.

De Ste-Marie: Georges et Philippe Pecteau, Honoré Labrecque, Achille Perreault, Maurice et Joseph-Henri Bisset, de St-Anselme: Stanislas Turmel, Benoit, Ovide Grégoire, de Ste-Hélène: St-Hilaire, Alfred Turmel, Agnès St-Hilaire, de Compton: J.-B. Pecteau, Monseigneur et madame Joseph Dumas, de Lévis n'ont pu se rendre aux funérailles: la maladie grave de leur petite Yvette, qui est morte le 19 janvier, les en a empêchés.

Quatre fils du défunt l'ont précédé dans la tombe: Adolphe, Noël, Edmond et Paul-Aimé.

La cérémonie de la paroi, élève d'un grand nombre d'âmes venues de partout, a chanté la messe des morts en l'église de la paroisse disparu qui avait fait partie du chœur de l'église pendant 30 ans.

Après la levée du corps, Crucifix de Faure par M. Roméo Drouin; à l'offertoire, "In Maria Tunc" par Emile Vallancourt.

NOCES D'OR D'UN COUVET

St-Alexandre, Kam. 25 — Aux Dames et Dames de la paroisse de St-Alexandre le comité d'organisation des Noces d'Or du couvent a tenu l'invitation de prendre part à la grande fête qui se prépare et d'aider à l'organisation immédiatement leur adresse.

Cette invitation s'adresse également aux Messieurs qui furent autrefois les élèves des Religieuses de la Charité à l'école modèle du village (années 1881 à 1891).

Le comité d'organisation se fera un devoir d'adresser une lettre personnelle donnant la date et le programme des fêtes à ceux et celles qui enverront leur adresse aux secrétaires. A celles qui se sont déjà acquittées de ce devoir nous disons un cordial merci.

Miles Marie Rénubé et Hermance Bérué, Secrétaires, St-Alexandre, Co. Kamouraska, P.Q.

lanouit, à l'Élévation, "Pater Noster" par Jean-Louis Grégoire; après le dernier Évangile, "Lacrimosa dies illa", par Jean-Thomaz Poulin; à la sortie:

EPICERIE NORMAND

REDUCTION EXTRAORDINAIRE

4 savons Palmolive pour	25
12 savons du pays pour	35
12 savons Canada pour	45
3 boîtes de tomates pour	27
1 lb de Orange Prince avec assiette en porcelaine pour gâteau	20
1 lb café Java à Mocho avec assiette en porcelaine pour gâteau	30
1 lb the Japon Naturel avec assiette en porcelaine pour gâteau	19
Catup Heinz, grande boîte 1 lb	35
Coque Fry boîte 1 lb 30 pour	25
8 œufs le Rouen 3 lbs pour	25
8 douzaines œufs seconds pour	35
1 douzaine œufs seconds frais	35
Bon beurre de ferme 1 lb	25
Fromage à la crème boîte 5 lbs	1.25
6 lbs de porc salé	24
6 lbs fèves blanches	24
6 lbs riz blanc	24
Bonbons et chocolats McCormick boîte 3 lbs 50 pour	24
Seignollet Heinz grande boîte	61
1 lb beurre blanc avec une assiette à fruits en porcelaine pour	59
Fromage canadien la livre	25
4 saucisques de porc	25
6 œufs le Rouen 3 lbs pour	25
Nettoyage Canada grosse boîte	25

SPECIAL

Si vous venez de recevoir 100 du du "L'Apotre" comme "L'Apotre" boîte 1 lb 50 pour cette vente nous l'offrons avec un bonnet automatique en cristal

EPICERIE NORMAND

381, rue ST-JOSEPH Québec

PRIX EN OR TIRAGE AU SORT

De nombreux prix en or de \$5.00 à \$50.00 seront décernés à la fin de l'année parmi ceux qui auront déposé régulièrement 25 cts. ou \$1.00 chaque semaine à La Caisse d'Economie.

Enrôlez-vous dans un de ces concours au Bureau le plus près de

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

Thés de Choix Culture britannique



Enveloppe hermétique, en aluminium — jamais vendu à la pesée 'Frais des Plantations' P. 10



UN COUP D'OEIL

Dans les "Dossiers de l'Action populaire" qui viennent de nous arriver nous trouvons des statistiques sur le chômage dans le monde. En Grande Bretagne, le nombre des sans-travail continue d'augmenter, il était l'auton 2,176,191. A pareille date l'an dernier il n'était que de 1,267,336.

En Allemagne le nombre des chômeurs secourus était de 1,999,480. Ces statistiques estiment que le nombre des chômeurs aux Etats-Unis est de deux millions et demi; mais on sait qu'il est beaucoup plus considérable que cela. On fait d'ailleurs par le temps qui court un recensement de ces chômeurs.

En Autriche, le nombre des chômeurs était de 156,424; en Pologne de 119,665 chômeurs complets et 70,597 chômeurs partiels; en Roumanie, de 23,336; en Suède, 26,146; aux Pays-Bas, 25,762; en Belgique, 17,747 chômeurs complets et 51,649 chômeurs partiels; en France, 1,298.

On donne pour le Canada le chiffre de 18,473. On est sûrement modeste, car il en a plus que cela seulement à Montréal.

Ces chiffres montrent toute de même l'étendue de la crise.

THOMAS POULIN.

LA QUESTION DE L'ELECTRICITE

(Suite de la page 3)

épiscopales en Saskatchewan eurent lieu, si nous sommes bien informés, en avril, 1930. Or, dans le même temps, le gouvernement Provincial de Saskatchewan, rendant compte que les entreprises privées pouvaient, par ces moyens divers, influencer un conseil municipal et obtenir de lui des avantages qui, trop souvent, étaient au détriment du public, le gouvernement provincial, disons-nous, passa une loi (bill No. 81, 1930) défendant à toute municipalité de vendre ou louer son système électrique et ses usines sans une autorisation de la Législature.

Bien plus, cette loi défend même à une municipalité d'accorder une franchise ou de passer un contrat avec une compagnie productrice d'énergie électrique sans autorisation de la Législature. Ne serait-il pas désirable que nos journaux missent en évidence la sagesse de cette législation?

Trop de contrats passés entre ces compagnies d'utilité publique et les villes, il faut en convenir, sont au détriment du peuple. Point n'est nécessaire de s'en étonner. Les profits considérables en jeu poussent les intéressés à user de tous les moyens pour amener les représentants du peuple à servir les intérêts particuliers au détriment de la communauté.

Voilà ce que les législateurs de la Saskatchewan ont compris en décidant d'exercer une étroite surveillance sur les franchises que se font accorder les compagnies d'utilités publiques, ou sur leurs tentatives d'exploiter ou d'acheter des usines municipalisées.

La province de la Saskatchewan, loin de reconnaître la dé faite de l'entreprise publique dans la vente de cette usine municipalisée de Moose Jaw, — venue qui a fait crier victoire à une certaine presse, — a décrié, cette année même, l'attribution de l'électricité par toute la province. Et pour début, elle procède à la construction de 758 milles de ligne de transmission à haute tension, se proposant d'acheter partie de son énergie de compagnies à capital souscrit.

Le cas de Moose Jaw n'est assurément pas si probant contre la municipalisation que certains l'ont pensé.

(A suivre)

ANCIENKE-LORETTE

AU CIEL

Le 20 janvier les anges sont venus cueillir pour le jardin immortel de la charité fleur d'innocence et cette petite âme a pris son essor vers les cieux.

Cet ange a été cueilli à l'âge de trois mois au parterre familial de M. et Mme Octave Béchard.

NOTES.

—M. Alphonse Drolet dans quelques jours à Montréal par affaires.

—Mlle Bella Poulin, de Québec, était la semaine dernière en visite chez

L'ACTION CATHOLIQUE

LA CIE DE PUBLICATION "L'ACTION SOCIALE (LIMITED)" RASSEL, FORTIER, PRESIDENT

103, rue Sainte-Anne, Québec Téléphone: Echange: 2-8700

Abonnement: 100 de Québec: \$5.00 par année; 50c par mois. 250 de Montréal: \$5.00 par année; 50

LA GRANDEUR DE LA COUR DE LOUIS XIV

Heures d'Affaires
9 hrs a. m.
à 5.30 hrs p. m.

CHEZ PAQUET

Ouverts
Jusqu'à 10 heures
le Samedi

SPECIAUX FIN DE JANVIER

L'Institut Canadien a fourni "sardis" au public québécois l'occasion de tendre M. Charles Mauricieau-Beaupré. Le président de l'Institut, M. A. Benoit, Greffier, du Conseil Lésistif, présente la conférence qui fut donnée à sa causerie beaucoup d'intérêt et de relief. Il a pu admirablement la grandeur de la Cour de Louis XIV. Cette causerie, vivante, gaie, spirituelle, était intitulée: "Une journée de Louis XIV."

"La Cour de France ne ressemble à aucune autre", dit-il. Partout ailleurs régnait une sévère hiérarchie: les rangs établis des barrières infranchissables entre les classes de la société. En France, la gentillesse défend qu'on fasse sentir ces distinctions. La garde assise à l'ordre de laisser entrer tout le monde, sauf les mendiants et les femmes en tablier. Tout le monde va à la Cour. Versailles est un spectacle unique. La grandeur du royaume se reflète dans la splendeur du palais royal."

Le Roi se lève. Le médecin, le chirurgien entrent tous deux, s'informent de la santé de Sa Majesté. La journée est commencée. Comment se passe-t-elle? M. Beaupré nous le dit d'heure en heure jusqu'à ce que la Cour fasse sa révérence circulaire et se retire après le souper "toujours au grand couvert".

"Le roi a vécu en public, parce qu'il se savait l'incarnation de la France. Il appartenait au pays et le pays avait le droit de le voir et de le suivre. Il est mort comme il a vécu, dominant des ordres, revêtant des plans, dictant ses volontés, distribuant ses adieux à toutes les classes de ses sujets. "Messieurs, je meurs, mais l'Etat demeure toujours. Soyez-y fidèlement attachés", disait-il à ses courtisans. Le prince qu'on s'est plus à montrer comme le souverain absolu, rapportant tout à sa personne, témoignait ainsi en mourant qu'il était un magnifique serviteur de son pays. Il y a quelque chose qu'il plaçait plus haut que lui et dont il sentait les destinées éternelles: c'était la France."

UNE CONFERENCE SUR LE FOLKLORE PAR M. J. GIBBON

A TORONTO

Toronto, 26 — Au cours d'une causerie-concert donnée hier après-midi à l'hôtel "Royal York" de Toronto, M. John Murray Gibbon, directeur de la Publication au Patriote Canadien, qui est l'hôte d'honneur du "Canadian Club" des femmes de cette ville, a tracé à grands traits l'origine des chansons du terroir, particulièrement du terroir canadien-français, devant un auditoire d'élite qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements. Cette conférence était accompagnée de l'interprétation des divers chants du terroir appartenant à des nationalités différentes.

M. Gibbon débuta tout d'abord par les chants du terroir canadien-français en faisant interpréter par Mlle Mary Frances James, la vieille chanson "Ah qui ne passera le bois", dont Mlle James donna ensuite une version anglaise.

Mrs Heather et Alan Detweiler, artistes des "Crotches Musicales" du Patriote Canadien ont aussi fait des interprétations de chants anglais, écossais et autres.

CONCOURS OUVERT A NOS POETES

Les membres de la Société des Poètes se sont réunis samedi dernier chez leur président, M. Alphonse Deslèdes, pour voter les conditions du concours de poésie de 1931.

Le concours de cette année comprend quatre sections, dans lesquelles deux médailles et deux livres seront décernés par le Jury:

a) La médaille du Lieutenant-Gouverneur, l'honorable Henry-George Carroll, au meilleur volume de vers publiés par un membre de la Société des Poètes entre le 1er mai 1930 et le 1er avril 1931.

b) La médaille du Surintendant de l'Instruction Publique, l'honorable Cyrille F. Delage, au meilleur manuscrit de volume, portant au moins cinquante vers (500), présenté à ce concours par un auteur canadien-français ne faisant pas partie de la Société des Poètes.

c) Une lyre d'argent, offerte par M. Jean-Paul Lessard, avocat, secrétaire de la Société des Poètes, au meilleur poème d'un moins cent vers (100), présenté à ce concours et non publié en volume, par un auteur canadien-français ne faisant pas partie de la Société des Poètes.

d) Une lyre de bronze, offerte par mademoiselle Alice Lemieux, de la Société des Poètes, au meilleur sonnet inédit, présenté à ce concours par tout poète ou poétesse faisant ou non partie de la dite Société.

Sauf pour la première section, tous les envois devront être signés d'un pseudonyme, qui sera répété sur une enveloppe cachetée portant à l'intérieur le nom et l'adresse véritable de chaque concurrent.

L'attribution des médailles et des lyres est accompagnée d'un diplôme d'honneur décerné par le Conseil de la Société des Poètes. Les poètes lauréats sont éligibles à la dite Société.

Le Jury a été formé comme suit: MM. Alphonse Deslèdes, président ex-officio; Jean Charbonneau, lauréat de l'Académie Française; M. Germain Beaulieu, premier président de l'École Littéraire de Montréal; Maurice Hébert, critique littéraire au "Canada Français"; M. Léonidas Morin, avocat; Madame Eva Henry-Doyle et mademoiselle Alice Lemieux de la Société des Poètes; M. Jean-Paul Lessard, avocat, secrétaire général.

Le concours est ouvert du 1er février au 1er avril 1931 et les volumes, manuscrits et les pièces doivent être adressés au secrétaire M. Jean-Paul Lessard, 129 avenue des Frères à Québec.

EPICERIES FRAICHES DE PAQUET

41ème
PLANCHER

**GARANTIS FRAIS
OEUF**

la douz. .31
pour .89
pour .89

2 sous en plus par
douzaine pour le
vraison à domicile

En quantité de 3
douzaines nous li-
vrons pour 5 sous

PREMIERS

BEURRE

Canadien de crémère, en mor-
ceaux de 4 à 5 livres .33

SPAGHETTI

de Clark, boîte de 16 oz. .27

HORS D'OEUVRE

Auti Pasto, boîte de 8 oz. .53

MOLUSQUES

Acient, boîte de 5 oz. .35

FROMAGE

Gruyère, boîte de .30

JUS DE RAISIN

de Marsh, bouteille .05

OIGNONS

canadiens, rouges, .25

DATTES

de Turquie, .59

SUCRE D'ERABLE

pur, la livre .15

AMIDON

(cornstarch) de Benson, .21

2 paquets pour

TAPIOCA

3 livres pour .45

GRUAU D'AVOINE

romine, .23

POIS

9 livres pour .47

MIEL

en rayon—Québec—nouvelle .25

SAIADE

de fruits de Sharnoor, bouteille .65

ASPERGES

de Libby, petit format, .30

BLE D'INDE

"Quality", .57

CONFITURES

de fraises, de Raymond, \$1.10

CONFITURES

d'ananas de Raymond, .60

CONFITURES

de fraises pures "Orléans", .47

BISCUITS

au gingembre, .25

BISCUITS

de fantaisie, de Huntley et .65

BISCUITS

"Chocolat Dessert", .20

GELATINE

en feuilles, \$1.00

THE

de Stroud noir, vert ou Japan, .60

CAFÉ

pur Maracaibo, moulu ou non .55

CAFÉ

la livre pour .99

VITONE

essence chocolat malté, .29

Boîte de

12 livres .49

Boîte de

1 livre, \$2.40

Boîte de

5 livres

BOUILLON

de Libby, en cubes, .29

SAVON

Marseille 60% d'huile d'olives, .50

Barre d'un

kilo \$1.00

Barres de 2

kilo



AU RAYON DE CONFECTIONS pour DAMES

N'oubliez pas que notre Grande Vente de robes pour dames se continue, et que des nouvelles valeurs ont été ajoutées aux différents groupes déjà à l'étalage. Nos prix très spéciaux sont toujours:

\$4.99, \$7.95, \$10.00,
\$12.95, \$15.00 et \$17.50

150 robes pour dames, en crêpe imprimé, riches combinaisons de nuances, modèles attrayants. Tailles 14 à 20, 36 à 44.

Ce groupe représente des valeurs de qualité supérieure en temps que tissus, fini et styli. Prix: \$10.00, \$12.95 et \$17.50

75 Costumes pour dames, en tricot de laine, jersey, dans les styles deux et trois pièces. Il y a dans le lot quelques robes une pièce, en différents tissus de laine. \$7.95 et \$10.00

PRIX



CHEMISES POUR HOMMES 99c.

600 Chemises pour hommes, de fantaisie ou blanches, légèrement défranchies, dans les marques réputées:

TOOKE, FAULTLES, SHAW, FORSYTH

Pointures 13 1-2 à 18.

Des valeurs régulières de \$2.50 à \$4.00.

PRIX D'ECOULEMENT

99c.

CHAUSSETTES POUR HOMMES

75 douzaines de chaussettes pure laine, différentes couleurs, marque Jeager.

Pointures 9 1-2 à 11 1-2.

Régulièrement \$1.00. TRES SPECIAL

.64

99c.

CHAUSSETTES POUR HOMMES

75 douzaines de chaussettes pure laine, différentes couleurs, marque Jeager.

Pointures 9 1-2 à 11 1-2.

Régulièrement \$1.00. TRES SPECIAL

.64

99c.

CHAUSSETTES POUR HOMMES

75 douzaines de chaussettes pure laine, différentes couleurs, marque Jeager.

Pointures 9 1-2 à 11 1-2.

Régulièrement \$1.00. TRES SPECIAL

.64



PLUS QU'UNE JOURNEE POUR PROFITER DES SPECIAUX CI-APRES ET DE TOUTS CEUX DEJA ANNONCES, EN RAPPORT AVEC NOTRE VENTE DE JANVIER DE TOILES ET COTONNADES

SERVIENTTES DE BAIN, avec

rayures de couleurs, 12 1-2

Spécial 18c. Spécial 17c

24c. Spécial 20c

36c. Spécial 25c

48c. Spécial 30c

60c. Spécial 35c

COUVERTURE DE LIT EN

PURE LAINE BLANCHE,

60 x 80", Rég. \$8.50, Spécial, la

paire, \$6.30

COUVERTURE BLANCHE, fi-

ni Alhambra,

60 x 84", Spécial 11.39

72 x 84", Spécial 11.69

81 x 95", Spécial 12.10

SERVIENTTES DE BAIN, a-

vise dessins de couleurs,

Rég. 42c. Spécial 34c

TOILE A ROULEAU, pure

toile,

Rég. 18c. Spécial 14c

22c. Spécial 17c

26c. Spécial 19c

30c. Spécial 21c

34c. Spécial 23c

38c. Spécial 25c

42c. Spécial 27c

TOILE POUR ESSUIE-VER-

RES,

Rég. 25c. Spécial 27c

40c. Spécial 30c

48c. Spécial 35c

60c. Spécial 40c

ESSUIE-VERRES, pure toile,

Rég. 25c. Spécial 27c

40c. Spécial 30c

48c. Spécial 35c

60c. Spécial 40c

PLANELLETTTE BLANCHE,

belie et soyeuse,

Largeur 24", Spécial, la verge 11c

Largeur 27", Rég. 18c. Spécial 14c

Largeur 29", Rég. 20c. Spécial 16c

Largeur 31", Rég. 22c. Spécial 18c

Largeur 33", Rég. 24c. Spécial 20c

Largeur 35", Rég. 26c. Spécial 22c

Largeur 37", Rég. 28c. Spécial 24c

Largeur 39", Rég. 30c. Spécial 26c

Largeur 41", Rég. 32c. Spécial 28c

Largeur 43", Rég. 34c. Spécial 30c

Largeur 45", Rég. 36c. Spécial 32c

Largeur 47", Rég. 38c. Spécial 34c

Largeur 49", Rég. 40c. Spécial 36c

Largeur 51", Rég. 42c. Spécial 38c

Largeur 53", Rég. 44c. Spécial 40c

Largeur 55", Rég. 46c. Spécial 42c

Largeur 57", Rég. 48c. Spécial 44c

Largeur 59", Rég. 50c. Spécial 46c

Largeur 61", Rég. 52c. Spécial 48c

Largeur 63", Rég. 54c. Spécial 50c

Largeur 65", Rég. 56c. Spécial 52c

Largeur 67", Rég. 58c. Spécial 54c

Largeur 69", Rég. 60c. Spécial 56c

Largeur 71", Rég. 62c. Spécial 58c

Largeur 73", Rég. 64c. Spécial 60c

Largeur 75", Rég. 66c. Spécial 62c

Largeur 77", Rég. 68c. Spécial 64c

Largeur 79", Rég. 70c. Spécial 66c

Largeur 81", Rég. 72c. Spécial 68c



AU RAYON DE LA LINGERIE

Camisoles de laine, marque
Turnbull, pour fillettes de 4 à 14
ans, avec manches longues ou
courtes. Des valeurs régulières
\$1.25 à \$1.50. TRES SPECIAL .69

Jupons combinaisons en tricot
de soie, en blanc ou rose, pour
fillettes. Régulièrement \$1.39. SPECIAL .69

Jupons combinaisons en sat-
nette à effet rayé, toutes les tai-
les et tailles pour Dames. Régu-
lièrement 98c. SPECIAL .49

Aussi un grand lot d'autres ar-
ticles qu'il serait trop long d'é-
numérer. PRIX .09, .19, .29 et .39

Gilets en laine brodée ou gla-
cée pour bébés et fillettes. Régu-
lièrement \$1.50 à \$2.25. SPECIAL .69

PANTOUFLES

800 paires de pantoufles pour dames—souples de lignes—consistant
en chevron noir ou de couleurs, aussi pantoufles en feutre—style Ju-
liette—en noir, rouge, vert, gris, brun et bleu.

Aussi des pantoufles en étoffe de laine quadrillée, importation
anglaise. Pointures 3 à 8. Régulièrement 1.49, \$1.75, \$2.00 et \$2.50.
PRIX TRES SPECIAL, TANT QU'IL Y EN AURA, 99c.

Pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour li-
vraison contre remboursement.

PANTOUFLES

800 paires de pantoufles pour dames—souples de lignes—consistant

en chevron noir ou de couleurs, aussi pantoufles en feutre—style Ju-
liette—en noir, rouge, vert, gris, brun et bleu.

Aussi des pantoufles en étoffe de laine quadrillée, importation

anglaise. Pointures 3 à 8. Régulièrement 1.49, \$1.75, \$2.00 et \$2.50.
PRIX TRES SPECIAL, TANT QU'IL Y EN AURA, 99c.

Pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour li-
vraison contre remboursement.

DANS LA N. H. L.

CE SOIR
Philadelphie à Canadian
Toronto à Ottawa
Boston à Rangers

LIGUE INTERNATIONALE

Windsor ... 8 Syracuse ... 3
CE SOIR
Buffalo à Pittsburgh
Windsor à Détroit.

SPORT

CANADO-AMERICAINE

Providence ... 3 Springfield ... 1
CE SOIR
Springfield à Boston

RAILWAY-TELEPHONE

C.N.R. 1 C.P.R. 0
Bell Tel. 3 N. Electric ... 2

LA COURSE DE DIX-HUIT MILLES INTERESSE LES AMATEURS DE RAQUETTE

C'est à Québec que revient le mérite d'être la première ville à organiser une course de cette distance à l'occasion de la convention des raquetteurs.

Cette course crée tellement d'enthousiasme chez les coureurs locaux qu'elle a été mise au programme de la convention des clubs de la ville qui ont manifesté le désir d'y prendre part.

Ce sont M. Marcel Pouliot et Turgeon, de Frontenac; P. Picard, du Drummond; Falardeau, du Loretteville; Paquet, du Zouave; Laval Turgeon, de Frontenac; Lucien Bonenfant, de Frontenac; Louis Lavoie, du Huron.

Il semble que tous ces athlètes feront une lutte acharnée aux coureurs étrangers et qu'ils feront honneur à la ville qui les représente.

La course sera des plus intéressantes à suivre, car les coureurs auront à surmonter de grandes difficultés si l'on compte de la montée des Saules, laquelle a été mise, près de deux milles et demi de long, sans compter celle de la descente, qui n'est pas moins longue mais présente un obstacle sérieux, car les coureurs auront alors à parcourir environ douze milles.

La public semble très porté à encourager les coureurs.

M. SCHMELING EST ARRIVE A NEW-YORK HIER

New-York, 29. — Sa large figure tout rayonnante de joie, ses yeux noirs étincelants de gaieté, Max Schmeling est arrivé hier, à New-York, tout content d'être de retour dans le pays où il a remporté le titre de champion du monde des pugilistes poids lourds.

Max semblait assez impatient d'expliquer, car les déclarations faites dans les journaux, il n'avait jamais vu de déclarations remarquées au sujet de la Commission de New-York de la Commission d'Allemagne. Il a plus insisté qu'il veut rencontrer Sharkey, mais pas pour le présent.

Joe Jacobs est mon gérant. Je suis heureux, il dirige. Je combats. Tout ce qu'il a dit est très bien.

Schmeling a déclaré que Sharkey n'a pas à se blâmer lui-même de la situation dans laquelle il se trouve aujourd'hui. Pendant que Stribling a mis son nom et Otto Von Porst hors de combat, a déclaré Schmeling, "qu'il a fait ça?" Rien. Il aurait pu tout aussi bien se battre que Stribling. Je ne puis pas l'éloquer record de Stribling. Je ne le rencontre pas, la National Boxing Association va me suspendre. Si je ne bats pas avec Sharkey, ce sera la Commission de New-York qui me suspendra. Je rencontrerai Sharkey plus tard et lui prouverai quel est le meilleur homme.

A L'ENTRAÎNEMENT

Vancouver, 29. — Charley Belanger, champion du monde de la catégorie des poids moyens, est arrivé hier et annonce qu'il se mettra immédiatement à l'entraînement. Il est probable que Belanger se battra très prochainement.

L'ancien boxeur Vic Foley est devenu entraîneur et Belanger se battra sûrement pour lui.

CAISSE D'ECONOMIE

Dans la ligue de quilles de la Caisse d'économie le St-Sauveur occupe la première position avec 8 parties de gagnées et une de perdue. F. Jacques mène une moyenne de 199 pour 6 parties jouées à date. Il a totalisé 403 points en 5 parties et 190 en partie simple.

MASCARADE

Hier soir aura lieu à la patinoire l'amusante ligue des plus belles mascarades de la saison. Il y aura de nombreuses et jolies prix, à partir d'un \$2.50 et qui sera tiré au sort comme prix d'assistance. Ceux qui auront les plus beaux costumes seront récompensés.

LE POOL

Hier soir la salle Hawey a défait la salle Frontenac par 250 à 100, à la séance Frontenac.

EN ANGLETERRE

Ottawa, 29. — Jack Purcell, de Toronto, champion du Dominion au badminton, partira le 19 février pour l'Angleterre où il ira représenter le Canada au tournoi pour le championnat anglais, tournoi qui se jouera à Wimbledon.

AU MANEGE



BABY FACE O'CONNELL, de Montréal, un favori des Québécois, qui fera face à Young Le Brun vendredi soir, au Manège Militaire.

UNE VICTOIRE DU FRAMPTON

Frampton, 29. — Dimanche dernier, le 25 du courant, le club de hockey Frampton s'est rendu à Ste-Claire pour rencontrer le club de l'endroit, et le score final fut de 3 à 1 pour les visiteurs. Le Frampton alignait les joueurs suivants: Jimmy Dren, but; A. Debois et F. Couty, défenses; C. Dulac et P. Debois, ailes; P. E. Drouin, centre. Drouin a compté les trois points de son club. Les deux clubs se rencontreront de nouveau dimanche prochain, le premier, mais à Frampton cette fois-ci.

LES POSITIONS DANS LA N.H.L.

SECTION CANADIENNE	G.	P.	N.	Pts
Canadien	16	7	3	35
Toronto	13	8	5	31
Maroons	14	11	3	31
Americains	10	9	7	27
Ottawa	5	19	2	12

SECTION AMERICAINE	G.	P.	N.	Pts
Boston	17	7	4	38
Chicago	16	8	2	34
Détroit	12	11	4	28
Rangers	10	11	6	26
Philadelphie	2	24	2	6

DANS LA LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	N.	Pts
Buffalo	18	8	2	38
Windsor	14	10	5	33
London	14	12	3	31
Cleveland	12	12	4	28
Pittsburgh	11	11	5	27
Détroit	12	17	1	25
Syracuse	8	19	2	18

A PORTNEUF

Portneuf, 29. — Le Building Products Ltd. de Portneuf, a score 6 à 1 contre l'Olympique de Québec, dimanche. Les scoreurs locaux furent L. Frenette, J. M. Paradis, P. Giguère, 2, E. Frenette. Derome fit le seul point des visiteurs.

LES DAMES

Le tournoi de dames au jeu polo-nais se poursuit avec entrain à l'Union Commerciale, où 20 concurrents se disputent le championnat régional. Deux coupes sont en jeu. L'une est offerte par le Dr Jos. Leblond, et l'autre par le champion de la rive sud, René Brulotte.

PROFESSIONNEL

Melbourne, Australie, 29. — Pat O'Hara Wood, joueur de tennis d'Australie, a joint les rangs des professionnels, à son tour. Il a l'espoir de concourir contre William T. Tilden, quand ce dernier visitera l'Australie l'été prochain.

AU PITTSBURG

Pittsburgh, 29. — La direction du club de baseball Pittsburgh, a acheté le receveur Edwards Phillips, du Philadelphie, de la Ligue Américaine.

A LA MALBAIE

Le club de hockey Jeune-Voltigeur, de Saint-Jean-Baptiste, est allé jouer à La Malbaie récemment et il a été défait au score de 3 à 2.

LE SALABERRY

Le Salaberry de Beauport a défait hier soir la Maison Morneau par 3 à 5.

L'OUVREURE DANS LA LIGUE DE HOCKEY DE L'A. S. E. C., A L'ARENA

L'ouverture de la ligue de hockey de l'Association Sportive des Employés Civils aura lieu ce soir, à huit heures, à l'Arena, alors que les deux parties suivantes seront jouées :

A 8.00 heures : — Com. des Liqueurs vs A.S.E.C.

A 9.300 heures : — Hôtel de ville vs Revenu.

La rondelle sera mise au jeu par M. H. Méthot, le président de la ligue, tandis que M. J.-Emile Dion sera l'arbitre. Les directeurs de la ligue invitent les amateurs à se rendre à l'Arena pour ces joutes qui ne manqueront pas d'intérêt. Le prix d'admission sera de 25 centimes pour les hommes, tandis que les femmes et les enfants seront admis gratuitement.

VOYAGE AUX TROIS-RIVIERES

Les amateurs qui songent à accompagner le Québec aux Trois-Rivières, dimanche, feroient bien de ne plus retarder pour réserver un billet pour l'Arena. M. Nap. Côté devra retourner la balance des billets demain matin et ceux qui veulent avoir l'assurance d'une place doivent en profiter. Les billets sur le train seront en vente jusqu'à samedi, au prix de \$2.70.

Cette joute du premier février sera la plus importante jusqu'à date, dans la ligue, et l'on comprend que les amateurs qui aiment vraiment le hockey fassent le voyage. Ils verront du beau jeu et ne devraient pas regretter leur déplacement.

ON PEUT PRENDRE UN BEAU SUCCES POUR LES ORGANISATEURS LOCAUX

Si le succès qu'on obtient est proportionné aux efforts et au travail qu'on déploie les organisateurs, la convention internationale des raquetteurs, à Québec, les 30 et 31 janvier et le 1er février, sera couronnée de succès. Elle fera époque non seulement dans l'union québécoise mais dans tout le monde de la raquette au Canada et aux États-Unis. Depuis des semaines et des semaines qu'une trentaine de représentants des clubs de la région de Québec travaillent avec enthousiasme pour préparer la réception qu'on offrira aux gens de l'extérieur à la fin du mois.

L'union locale, sous la présidence de M. Alexandre Martel, l'un des "fondateurs" de la raquette à la campagne, a nommé différents comités se réunissant régulièrement et travaillant avec ardeur afin de bien recevoir les nombreux visiteurs qui viendront à Québec, à faire connaître notre site magnifique et à populariser chez les sports et le tourisme d'hiver. Jusqu'à présent, il faut convenir qu'ils n'ont pas mal réussi. D'après les informations reçues au comité de l'hôtellerie, une couple de milliers de raquetteurs ou d'amis de la raquette visiteront la vieille capitale à la fin du mois. Au Château Frontenac, 10 jours avant la convention, on annonce que 300 raquetteurs ont réservé leurs chambres. On sait que les quartiers-général de l'union ont été établis à la magnifique hôtel du C.P.R. pour la durée (suite à la page onze)

AUTRES ENTREES POUR LE DERBY DE LA CAPITALE

Ottawa, 29. — Deux nouvelles entrées reçues des États-Unis donneront à la course de chiens qui sera courue à Ottawa la semaine prochaine, pour la possession des deux coupes d'or du Chateaufort, un caractère encore plus international. Ces entrées sont celles de la Ansonburg Pulp Co. de South Windham, Me., dont le représentant sera Roland Lombard, et la Sky Top Lodge, Pennsylvanie, dont le coureur sera Leo St-Goddard, frère du champion de l'an dernier. Les autres entrées des États-Unis comprennent celle de Walter Channing, de Boston, Mme Ricker, de Poland Spring, New-York, le Dr Beverly Sprague, de Lac Piché, de Leonard Spitta, de Nome, Alaska, Moseley Taylor, de Boston, président du Leontia Dog Derby, et le Dr Davidson, du Lac Piché. L'un reverra courir, cette année, Shorty Russick, de la Pac. Man., un fameux coureur de la classe d'Emile St-Goddard.

Le juge Souther, de Boston, sera en charge du Derby de chiens, alors que le capitaine Billings, d'Ottawa, sera le président du comité du Derby chaque jour, la course commencera et finira au Chateaufort, et le parcours quotidien sera un peu plus de 35 milles. En plus du grand derby de chiens il y aura des courses de chiens pour enfants.

A BERTHER

Berthier, 29. — Le Napoléon, de Berthier, a défait le Saint-Pierre de Montmagny, par 2 à 0, dimanche. Gagné a enregistré les deux points. Eugène Guérin agissait comme arbitre et J.-H. Lavalée et Jos. Lachance comme juges des buts. Les clubs alignaient les joueurs suivants :

Napoléon J.-Emile Blais, Léonidas Bernier, Emile Mercier, Ovide Boucher, Clément Gagné, Joachim Gagné, M. De chene, Jules Carbonneau, J. Labadie, Saint-Pierre: J.-A.-M. Blais, M. Proulx, Alex. Proulx, A. Proulx, A. Beaumont, L. Delagrave, A. Bacon, H. Beaumont, M. Proulx.

LONDOS BLESSE

New-York, 29. — Jim Londos, champion luttteur du monde, devra se reposer pendant une dizaine de jours au moins, a-t-il été annoncé hier. Le champion défendit son titre contre Jim McMillen lundi soir, mais il se fit blesser au cours du dur combat et l'examen médical a révélé qu'il devrait se reposer.

A ST-GREGOIRE

Dimanche après-midi, le club de hockey Loretteville ira rencontrer le St-Gregoire.

IL SE RETIRERAIT

Nouvelle-Orléans, 27. — Eddie Morgan, le joueur de premier but du Cleveland, de la ligue Américaine, a déclaré qu'il avait décidé de se retirer du baseball pour travailler avec son père, manufacturier de boîtes.

"Si les Indiens calculent que je n'ai plus à offrir, le salaire qu'ils m'ont offert sur son contrat, dit-il, il est préférable que je me retire, car ce n'est pas le salaire d'un bon joueur".

AU PATRONAGE

Le Providence a défait le Cador par 1 à 0, hier soir, dans la ligue de hockey du Patronage Laval. J.-P. Rochette a score le seul point de la partie.

POIDS-COQ



YOUNG BURNS, qui rencontrera Billy James demain soir, fera alors ses débuts comme poids-coq. La Commission lui présentera une coupe pour ses succès dans la classe des 112 livres auparavant.

UNE POURSUITE CONTRE MCLAUGHLIN

Chicago, 29. — Le major Frederic McLaughlin, propriétaire des Chicago Black Hawks, de la N. H. L., et 17 autres personnes sont poursuivis pour un montant de \$750,000 par Edward J. Levingstone, de Toronto, ancien propriétaire des Chicago Cardinals, de la ligue Américaine. Levingstone prétend que les personnes qu'il poursuit s'enrichissent à l'usage de la raquette pour nuire à son club.

LE PROCHAIN PROGRAMME

Les parties de dimanche, dans la ligue Railway Paper, seront sûrement très intéressantes pour tous les amateurs. Dans la première joute, le C. N. R. jouera contre le Soleil, puis le C. P. R. rencontrera l'Anglo. On se souvient de la belle tenue du C. P. R. il y a deux semaines et on croit qu'il pourra résister à l'Anglo dans cette joute.

EARL MILER EST LIBRE

Chicago, 29. — Earl Miller, aller de gauche des Black Hawks, qui fut le meilleur scoreur de ce club l'hiver dernier, a été renvoyé hier soir par la direction du club.

Miller se fractura la clavicle du cou vers la fin de l'hiver dernier. Il n'a pu se remettre en condition et son médecin lui a ordonné un long repos.

A BEAUPORT

Le Voltigeur de Beauport (ancien Jeune Beauport) désirerait rencontrer vendredi soir, le Campagnard de Courville sur la patinoire de celui-ci.

Il lance aussi des défis aux clubs suivants: St-Pascal, Mira et Voltigeur, St-Jean-Baptiste. Pour informations s'adresser à André Montreuil 2-0515 s2.

A ST-FIDELE

Vendredi soir, le 30 courant à 8 h. 30 le "International Harvester" recevra la visite du "Bourgeois" de St-Fidèle sur sa patinoire à St-Fidèle. La partie promet d'être très intéressante.

LES JOUEURS QUE CHOISIT B. RUTH

New-York, 27. — Babe Ruth, l'idole des amateurs de base-ball, le dur coureur des Yankees, a été interrogé l'autre jour au sujet du choix qu'il ferait pour une équipe All Stars chez les joueurs d'aujourd'hui et d'aujourd'hui. Et voici quel fut le choix du Bambino :

Hal Chase, 1er but; Larry Lajoie, 2e but; Hans Wagner, court-arrière; Jimmy Collins, 3e but; Joe Jackson, champ-gauche; Ty Cobb, champ-centre; Harry Hooper, champ-droit; Ray Schalk, receveur; Charley Mathewson, Eddie Plank et Herb Pennock, lanceurs.

A ST-DAVID

Dimanche prochain, le 1er février, le Jeune Voltigeur, de St-Jean-Baptiste, ira rencontrer le club St-David sur son terrain. Cette partie promet d'être très intéressante.

AU PATRONAGE

Pittsburgh — Buck McTierman, Pittsburgh a battu le sergent Sammy Baker New York, en 10 assauts.

Miami, Flo.—Tommy Cello, San Francisco et Babe Herman New York, ont fait partie nulle de 10 assauts.

CHANGEMENTS EN MIEUX SUR LE PROGRAMME DE BOXE DE DEMAIN SOIR

La Commission de Boxe de Québec s'est réunie hier soir, à l'hôtel de ville, et elle a décidé qu'à l'avenir il y aurait trois juges en plus de l'arbitre. Un dernier aura qu'à surveiller les boxeurs et il ne rendra aucune décision. Ce système a été approuvé lors de la réunion de la Fédération Canadienne de la Boxe et il fut mis en vigueur à Montréal lundi soir.

Tous les contrats présentés par le promoteur Jack Rogers ont été acceptés par la Commission, après une étude sérieuse. Il y avait cependant une couple de changements au programme. Jim Northon, qui devait rencontrer Georges Chevalier, a eu peur, paraît-il, et il a décidé de se retirer sans se battre. Rogers a alors annoncé qu'il organiserait un exhibition de trois rounds entre Chevalier et le nègre Jack Ward, de Montréal.

De plus, l'adversaire de Jimmy Thompson, ancien champion amateur à 135 livres, sera Adelard Kid Gagnon, un lieu de Ouellet. Ce dernier ne manque pas de courage mais il n'a pas encore beaucoup d'expérience et l'on croit que Gagnon fera une meilleure bataille.

Le programme, ainsi organisé, sera intéressant pour chaque spectateur. L'une des bonnes rencontres de la soirée sera celle entre Billy James, ex-Sherbrooke, et Young Burns, de Québec. Burns est l'ancien champion poids-mouche de cette ville et il fera ses débuts demain soir, dans la classe des poids-coqs. Comme il aura un solide adversaire, on pourra juger de sa réelle valeur. La Commission lui présentera la coupe qu'il a mérité comme champion des deux villes.

La présente saison n'est guère favorable à toutes les ligues de hockey amateur. Au début de la semaine, un circuit opérant depuis plusieurs années annonçait qu'il commencerait sa série de championnats des semaines prochaines, et hier soir, la ligue de la Cité a connu un échec assez dur. Il y avait deux parties à l'affiche, dans la première, les Tummy Tigers qui valent le Laval par 2 à 0, mais l'Acc a trouvé seul sur la glace pour la seconde joute. Afin de ne pas décevoir les amateurs qui étaient à la patinoire, on décida alors de diviser l'Acc AAA en deux équipes, y ajoutant quelques joueurs, et l'on donna une exhibition. Les Ovis, qui étaient cédés pour cette seconde partie, n'avaient qu'une couple de joueurs à l'Arena. On ignore encore si la série régulière continuera dans ce circuit ou si l'on commencera les parties de détail lors du prochain programme.

La direction de la ligue de la Cité a été avisée hier soir que l'Arena ne serait pas disponible la semaine prochaine, mais que si l'on voulait jouer demain soir, on laisserait la patinoire à la disposition des clubs. Il paraît que l'échangeantement a été approuvé par le président.

La victoire des Tigers n'a pas été une surprise, car ce club semble le plus dangereux de toute la ligue. Il aligne des joueurs jeunes et actifs, patinant rapidement, combinant bien et pratiquant le "back checking" à la perfection. De plus hier soir, le Laval était privé des services d'une couple de joueurs, ce qui n'était pas de nature à lui donner une chance. Les étudiants ont su rendre le jeu intéressant.

LES TIGERS ONT SCORE 2 A 0 CONTRE LE LAVAL

La présente saison n'est guère favorable à toutes les ligues de hockey amateur. Au début de la semaine, un circuit opérant depuis plusieurs années annonçait qu'il commencerait sa série de championnats des semaines prochaines, et hier soir, la ligue de la Cité a connu un échec assez dur. Il y avait deux parties à l'affiche, dans la première, les Tummy Tigers qui valent le Laval par 2 à 0, mais l'Acc a trouvé seul sur la glace pour la seconde joute. Afin de ne pas décevoir les amateurs qui étaient à la patinoire, on décida alors de diviser l'Acc AAA en deux équipes, y ajoutant quelques joueurs, et l'on donna une exhibition. Les Ovis, qui étaient cédés pour cette seconde partie, n'avaient qu'une couple de joueurs à l'Arena. On ignore encore si la série régulière continuera dans ce circuit ou si l'on commencera les parties de détail lors du prochain programme.

La direction de la ligue de la Cité a été avisée hier soir que l'Arena ne serait pas disponible la semaine prochaine, mais que si l'on voulait jouer demain soir, on laisserait la patinoire à la disposition des clubs. Il paraît que l'échangeantement a été approuvé par le président.

La victoire des Tigers n'a pas été une surprise, car ce club semble le plus dangereux de toute la ligue. Il aligne des joueurs jeunes et actifs, patinant rapidement, combinant bien et pratiquant le "back checking" à la perfection. De plus hier soir, le Laval était privé des services d'une couple de joueurs, ce qui n'était pas de nature à lui donner une chance. Les étudiants ont su rendre le jeu intéressant.

DANS LA LIGUE CAN.-AMERICAINE

	G.	P.	N.	Pts.
Springfield	19	4	0	38
Providence	14	5	0	28
Boston	8	15	1	17
Philadelphie	7	14	3	17
New Haven	6	16	3	15

CHAMPION BATTU

Chicago, 29. — Johnny Layton, champion du monde au billard à trois bandes, a été éliminé hier soir du tournoi qui se dispute ici. Il a été battu par Albin Smith 50 à 43 en 40 innings.

Vente Finale de Janvier

Trois jours de réduction plus grandes encore sur l'assortiment tout entier que nous avons à notre Rayon pour Hommes.

Complets Cravates

Assortiment tout entier de complets en tweed et worsted maintenant à, pour le solder, réduit de

20% 33 1/3%

Qualité de \$1.25, \$1.50, \$1.75.

PALETOTS D'HIVER

à réduction de 20%

Un petit lot représentant une valeur réellement remarquable.

\$16.95

Holt, Rensfrew & Co. Limited

Chemises

Valeur exceptionnelle à \$1.25

Tout ce qui reste de notre lot de vente. Encore un bel assortiment de patrons et grandeurs.

LE CHLORE, ENCORE ET TOUJOURS DANS UNE EAU SALE

LES CONDITIONS DU CONCOURS

VOICI LES CONDITIONS DU CONCOURS INTERCOLLEGIAL ANNUEL POUR L'ATTRIBUTION DES PRINX DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES DE MONTREAL 1936-37 :

1—Depuis 1928 il est organisé chaque année un double concours entre les élèves finissants des institutions dont les diplômés sont admis à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal en 1ère année A, c'est-à-dire d'une part entre les élèves finissants de chacun des collèges classiques de la province de Québec et d'autre part entre les finissants de certains collèges scientifiques ou commerciaux.

2.- Les concurrents ont à présenter un travail dont le sujet, différent dans chaque section, est proposé chaque année par l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et choisi en rapport avec la culture particulière de ces institutions. La composition ne dépasse pas 300 mots et doit être adressée au directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales au plus tard dans la première quinzaine du mois de mars de chaque année.

3.- Le gagnant de chaque collège a droit à une bourse d'études à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Dans chaque section le meilleur travail présenté par tous les élèves concurrents donne droit à un argent de \$100.00, soit attribué aux étudiants de culture classiques et de

4.—Pour obtenir la bourse, les élèves concurrents ne doivent pas conserver moins de 70 pour cent des points.

Pour décrocher les prix de \$100, au moins 80 pour cent des points est exigé.

5.—Une première correction des copies est faite dans les institutions ha-

Les meilleures copies (c. à d. la première de chaque collée) seront ensuite soumises, sous pseudonyme, à un jury composé de quatre membres, dési-

Pour les collèges classiques: "Le choix d'une carrière.

depuis 25 ans."

FUNERAILLES DE
MME J. GUAY A
L'HOTEL-DIEU

Le 26 janvier ont eu lieu dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, les funérailles de Mme Joseph Guay.

M. l'abbé Jules Lachance a présidé la levée du corps et M. l'abbé Valère Roy, a chanté le service, assisté de MM. les abbés Roch Rochette, et Jules Lachance, comme diacre et sous diacre.

Les porteurs étaient MM. Berthiaume, Bédard, Larochelle et Grenier.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Joseph Guay, ses frères, MM. Elzéar Guay, Alfred Fortin (St-Lambert), son oncle, Georges Dumont, Albert Joncas. Ses neveux: René Fr. René Massé, Arthur Massé, Z. Guay, A. Morin, J.-Ant. Brochu, J. G. Francoeur, Albert Francoeur, J.

Cousins: MM. Arthur Saillant, Edmond Moehand, Ernest Aubut, Ernest Delisle, J.-E. Carrier (St-Lambert).

Dans le cortège on remarquait: MM. Louis Ferland, C. Ferland, Arthur Poulin, échevin, Arthur Rochette, Odile Rochette, Louis Roy, H. A.-D. Joseph Gagnon, D. Beaudet, A. Vézina, H.-T. Godbout, Octave Lahale, Moïse Lévesque, Philibert Lamontagne, H.

La famille remercie tous ceux qui ont assisté aux funérailles, ou aidé par offrandes de messes, bouquets, apéritifs ou tributs floraux. A tous les

**COURS SUPERIEUR
DE COMMERCE**

IMPORTANTES SAISIES

QUI EN PROFITE ENTIEREMENT PROUVE QU'IL EST ECONOMIQUE...
Charité bien ordonnée...

POUR VENDREDI ET SAMEDI NOUS OFFRONS

OEUFS PREMIERS
FRAIS de la SEMAINE
Chaque oeuf est
GARANTI POUR BOIRE **.32**

BEURRE
FRAIS DE
BEURRERIE **.33**

Extra Spécial !
Café

POIS à soupe, très cuisants, **5 livres .23**

OFFRES SPECIALES Extra Spécial!

BOEUF 'STEER' **FRAISES**
Grosse jarre de

de cotes	10	.13	.39	ple infusion suffit.	Biscuits "Guy" Crème de Maïs	.10
steak	14	.25				

Langue française .25

Ne pas comparer ces prix avec ceux offerts pour du bœuf de qualité ordinaire. Ce que nous vendons est l'élite d'Orléans, les meilleures au monde.

PRUNES sèches, bonne grosseur, 2 lbs. **.15**

CAFE condensé "Reindeer" petit format. **.15**

Veau frais nourri au lait **.23**
Bœuf d'Épaulé

partie du soc		2 pour .25	cellement même pour les personnes en santé !	2 btes .25
TETES	.08			
bien préparées				
SPEC.	.45		SAVON IMPERIAL BARSALOU	12 pour .45
lit Foin veau	18			
13 Bacon	18			
Le tout	53			

OFFRES SPECIALES DE FRUITS ET LEGUMES FRAIS

CORDIAL
99

FARINE
5 Roses, sac 7 lbs

CITRONS doz .23

Laitue
pommée

CHOUX
de Siam

la poche

PETITE
MORUE

DES APPELS

Le rôle, pour ce terme-ci, ne contient qu'une cause de la Commission des Liqueurs, celle d'Aldéage Bérubé. Voici maintenant la liste des causes

Le 5 janvier avaient lieu dans notre paroisse la sépulture de M. Elie Ernest (Arsène), décédé à l'âge de 77 ans et 4 mois.

Nous voulons faire la revue de tous les comptes-rendus publiés à date, qu'il nous suffise de rappeler les plus récents qui de montrer de quelle manière s'est opérée la régression. Au comportement des institutions de crédit, nous constatons que le bénéfice de la Banque Royale a passé de 77,145,137 à 96,572,731, celui de la Banque de Toronto de 81,339,672 soit 22,33% sur le total comparativement à 24,22%. Le bénéfice de la Banque Canadienne Na-

Documentaire du Gérant-Général.---Rapport des Commissaires Censeurs---
Réélection du Conseil d'Administration et des Commissaires Censeurs.

Actuellement, le coût de la vie est trop élevé pour le cultivateur et le salarier en restatement devrait être réduit, étant donné que les produits de la ferme ont diminué d'au-delà de 30 pour cent, les prix de gros de 18 pour cent, et ceux de détail d'environ 40 pour cent seulement.

Une réduction systématique des prix de revient et du coût d'opération des affaires devenus élevés, du fait de charges sociales et fiscales onéreuses, grevant toutes les classes, compris le consommateur, contribuerait à ranimer la vie économique.

Pendant que des forces constructives s'attachent à l'œuvre pour ranimer une santé durable, les méthodes artis-

(De L'Economiste)

(Suite de la première page)

Downloaded from <http://ajphaphapublications.sagepub.com/> at 11:28 11 November 2014

1930. Il est appliqué rigoureusement par les Vérificateurs de la Circulation. Avez-vous lu la bande d'adresse de votre journal ? Si votre abonnement est en retard, renouvelez-le. N'attendez pas à demain.

l'abbé Maxime Fortin, M. Thomas F. Ilia et de M. Clovis Bernier, ce der-
donnant un aperçu de ce qui existe
Montréal où le communisme fait é-
mement de progrès. Il y a peut-
10,000 à 20,000 communistes, à Mo-
tréal, qui veulent la révolution, le

Quebec en fait dans 1.100 municipalités. Les travaux autorisés dans le bec ont une valeur de onze millions de dollars, sans compter l'assistance reçue à même le fonds de \$4.000.000 la disposition du gouvernement fédéral. A Montréal seulement 20.000.

TARIF

La taxe seule payée.

les-Censeurs sera soumis au cours de la présente assemblée et il nous fait plaisir, comme dans le passé, de leur rendre le témoignage qu'ils ont porté beaucoup de soin et d'attention dans l'exécution de leur mandat, et en votre nom et au nôtre, nous leur exprimons nos sincères remerciements.

J'invite maintenant le Gérant-Général à vous faire ses commentaires avant le bilan qui vous a été soumis.

Pour le Conseil d'Administration,
(Signé H. Laporte,
Président.

COMMENTAIRE DU GERANT GENERAL

Les prêts au commerce, à l'industrie et à l'agriculture correspondent au chiffre de 200.181.420.15, malgré la déposition causant une réduction dans les demandes d'emprunts. Cette catégorie de prêts ne représente qu'une légère diminution sur l'an dernier, à cause d'une augmentation du nombre de nos comptes commerciaux.

À ceux qui profitent de l'aide qu'ils leur est fournie, nous croyons opportuniste de signaler l'importance plus grande aujourd'hui que durant les dernières années, de réduire leurs dépenses, pratiquer l'économie et d'établir un budget de chaque année fiscale ou budget pour leur bonne orientation. L'année dernière a été difficile, mais nous espérons à l'actualité certaines, mais

des suivantes: Président, Sir Hormidas Laporte K. B. P. C.; 1er Vice-Président, M. Tancred Bienvenu; 2ème Vice-Président, M. S. S. J. B. Rolland; Directeur, M. H. Gerin Lajoie, C. R.; Oscar Dufresne; Jos. Sirols, N. P. Jos. B. de Boucherville, C. R., L.-J. Cadore et Chas. A. Roy.

Les Commissaires Censeurs du terme scolaire ont été également réduits. L'hon. Raoul Caubé, C. R., industriel bien connu, a cessé d'être existante au sein de la Commission. Le Bureau des commissaires pour le nouveau terme sera composé comme suit: Président, hon. N. Péro-dumeau, N. P.; Vice-Président, Hon. E. L. Patenaude, P. C. K. C.; l'hon. Cyrille G. F. Delage, N. P. M. J. L. Fortin; M. Alphonse Lambert et l'hon. Raoul G. Gauthier.

ve du travail, dit qu'il est d'ancor-
ver les délégués sur plusieurs po-
Il partage leurs impressions rela-
ment à la propagande communis-
le fait, mais il croit que le chôn
qui existe depuis quelques années
contribué. Il admet qu'il y a des
les jeunes communistes mais le
que l'on apporte à l'éducation dans
province de Québec place les enf-
dans une bonne direction pour en
recruter les effets.

Faisant une revue de la situation
existe en Russie, où un million de
sonnes se meurent de faim et de m-
re, le ministre laisse entendre que
ne doit pas entretenir des relations
merciales avec un pays qui permet

LA TOUX
LES
GROS RHUMES
EXIGENT LE
SIROP ESKIMO
Composé d'écumes et de racines
naturelles.
Vendu par tous les phar-
maciens et marchands
ONGUENT ESKIMO
Mansuville, Québec.

cha-cun sera heureux de vous en offrir
la démonstration.

\$730
THE NEW
ESSEX SUPER
Coupé de Business
Coupé

\$1070
THE GREATER
HUDSON 8
Business Coupé
Coupé 1070

Équipement
spécial extra
Tous prix F.O.B.
Windsor.
Le taxi seule
Dayton.

REZ A

J. ST-MILAIRE,
Fargnon-Huilerie
St-Zacharie, Q.B.C.

Départ avant d'arriver.

SOUMISSIONS DEMANDÉES

Des soumissions cachetées adressées au
sigil et portant sur l'enveloppe "Sousmissions
seront reçues au bureau du Secrétaire-Treasurer
avant le midi, le 15ième jour de février 1935
pour la construction d'une maison d'école à
la paroisse de Saint-Laurent, L.Q.

Les plans et devis seront visibles au bureau
du secrétaire.

Chaque soumissionnaire devra indiquer un
prix accepté d'au 2 1/2% du montant de la
sommation, comme garantie.

Les soumissionnaires ne s'engagent à accepter la
plus basse ni aucune des soumissions.

DECEMBRE 1934

ON 8
Business Group
Czech 51000

La taxe seule
payer.

Chaque commissionnaire devra inclure un
que accepte égal au 2%, du montant de la
mission, comme garantie.

Les commissionnaires ne s'engagent à accepter
le plus bas ni aucune des commissions.

David OLIVIER, Sec.

